



# Trait d'Union 51

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux  
association sans but lucratif | printemps 2013



# Contenu

## Trait d'Union 51

### Nouvelles de l'Office

- 03 Editorial
- 05 Rapport d'activité
- 08 Procès-verbal de décision
- 11 In memoriam Anne Bouma
- 12 Les jardiniers associés d'Allemagne se présentent
- 14 Les jardiniers associés de Finlande se présentent
- 16 Diplômes : Description des projets (2ième partie)

### Informations des fédérations :

- 23 Allemagne : Dégager l'essentiel des relations publiques – non pas un ouvrage décousu mais un ensemble fermé (2ième partie)
- 27 Allemagne : Partenariat avec les jardiniers associés de Pologne
- 30 France : Quel avenir pour nos jardins familiaux ?
- 33 Danemark : Nouvelles de la fédération danoise des jardins familiaux et des jardins de loisir
- 35 Nouvelles des fédérations

# L'avenir de nos jardins collectifs passe aussi par la recherche



**HERVÉ BONNAVAUD**

Nous observons tous un renouveau d'intérêt pour le jardinage dans nos pays développés. Les listes d'attente ne cessent de s'allonger et les terrains disponibles sont de plus en plus rares dans les villes et autour des villes qui concentrent aujourd'hui près de 80 % de la population. L'Afrique n'échappe pas à ce phénomène : c'est en effet le continent qui a le développement démographique le plus rapide et les spécialistes ont calculé qu'en 2020, 24 des 30 plus grandes villes dans le monde seront africaines. Cette explosion démographique se double d'une explosion du jardinage sous toutes ses formes, jardinage familial, petit maraîchage, agriculture péri urbaine, seuls moyens de nourrir d'énormes populations dont plus de la moitié gagnent à peine 1 dollar par jour.

Vous pensez peut-être que je divague, que j'ai oublié mon sujet. Pourquoi vous parler de l'Afrique alors que nos problèmes, ceux de l'Office International sont limités à notre tout petit sous continent qu'est l'Europe, à l'exception du Japon, notre membre associé?

A cela je pourrais vous donner quantité de bonnes raisons :

- Les européens que nous sommes ont vécu, il y a plus d'un siècle une situation assez proche de celle que vivent les Africains aujourd'hui et les Schreber Gärten en Allemagne, les jardins ouvriers de l'abbé Lemire en France, les Allotment Gardens en Angleterre ont permis de soulager la grande misère des nouveaux prolétaires victimes de la révolution industrielle.
- A l'époque de la mondialisation, les problèmes aigus d'un continent aussi peuplé que l'Afrique et avec lequel la plupart de nos pays ont entretenu des rapports d'exploitation coloniale dans un passé assez proche et entretiennent aujourd'hui des relations de coopération ont souvent des conséquences directes sur notre vie de tous les jours. Nous le constatons dans nos jardins où le nombre de personnes d'origine étrangère, de personnes de couleur s'est beaucoup développé au cours des dernières décennies. Les ré-

gimes politiques dictatoriaux, mais surtout la pauvreté sont le moteur de courants d'immigration très importants.

- Les gaz à effet de serre que produisent nos sociétés modernes ont des conséquences catastrophiques — au sens propre du terme — sur notre climat et risquent à court terme de provoquer des déplacements de populations difficiles à imaginer et des famines. Dans nos pays tempérés nous commençons à ressentir les effets du changement climatique. Nous allons devoir nous y adapter, modifier nos modes de vie et nos façons de jardiner.
- La pollution des sols est un problème majeur du jardinage et de l'agriculture péri urbaine en Afrique et dans maints pays tels la Chine, l'Inde... Les groupes de jardins familiaux établis sur d'anciennes décharges, sur d'anciens sites industriels très pollués ne manquent pas en Europe. Certains Départements d'Outre-Mer français, producteurs de bananes notamment ont été gravement pollués par l'utilisation de

chlordécone (pesticide organochloré non biodégradable) utilisé pour lutter contre le parasite de la banane. En Martinique, les sols et les sources non pollués sont quasiment inexistantes. Quels légumes peut-on cultiver dans un tel environnement ? Quelles précautions faut-il prendre pour créer des jardins créoles ? Quelles plantes cultiver prioritairement sur ces terres polluées ? Quelles formations et quels conseils donner aux jardiniers ?

Mon analyse est sans doute un peu rapide et nécessiterait d'être davantage développée. Ce qu'il faut en retenir, c'est que dans un avenir très proche, nous allons être confrontés à un nombre de difficultés croissant.

Nous aurons du mal à les surmonter seuls. Il n'est pas certain que nous possédions les ressources suffisantes à l'intérieur de nos structures, parmi nos bénévoles pour imaginer les réponses nécessaires à toutes ces questions qui touchent des domaines de la connaissance aussi divers que l'adaptation au changement climatique, l'intégration de populations nouvelles ayant des cultures, des religions, des pratiques de jardinage totalement différentes de celles de nos jardiniers traditionnels, l'intégration des nouvelles générations qui ont des motivations et des attentes autres que celles de leurs aînés, la pollution des sols, la pollution de l'eau,...

Pour avoir les meilleures chances de réussite nous devons nous ouvrir

à des aides extérieures, faire appel aux compétences des chercheurs. Il s'agit d'une véritable révolution culturelle. Nous devons admettre que nous ne détenons pas la vérité et surtout il ne faut pas craindre la vérité, elle est toujours meilleure que la dissimulation car si nous savons l'entendre et la regarder en face elle nous permettra de progresser.

Une étude scientifique sérieuse est aussi le moyen de faire connaître aux élus locaux, aux parlementaires et au grand public tous les bienfaits du jardinage. Sans le soutien éclairé de tous, nous serons incapables de répondre à la demande de tous les futurs jardiniers qui frappent à nos portes. C'est notre devoir de les accueillir dans les meilleures conditions.

# Rapport d'activité 2012

Le comité exécutif a l'honneur de vous soumettre le rapport d'activité pour l'exercice 2012.

## 1) Activités internes.

Depuis la dernière réunion statutaire, le comité exécutif s'est réuni le 23 août, les 24 et 25 novembre 2012 et se réunira le 8 mars 2013.

### a) Efficacité du travail de l'Office

Suite aux décisions prises en 2011, l'ordre du jour de l'assemblée générale a été restructuré. Il faut souligner tout spécialement que les rapports nationaux présentés par le passé ont été divisés en trois chapitres séparés à savoir un rapport sur les événements nationaux positifs ainsi qu'un rapport sur les points nationaux négatifs et une discussion sur des thématiques souhaités par les fédérations nationales.

Ainsi par exemple les problèmes de la perte de membres et de la diminution de la volonté des membres de participer aux travaux des comités ont été discutés à la demande de la fédération finlandaise.

Ce problème est également important pour d'autres fédérations. Un résumé écrit de ces discussions et des propositions de solution présentées par différentes fédérations ont été envoyés aux fédérations.

### b) Représentation de l'Office à l'occasion d'événements nationaux

Cette année l'Office était davantage

représenté à l'occasion de célébrations nationales.

C. ZIJDEVELD a représenté l'Office à l'occasion de célébrations en Allemagne ainsi qu'au congrès des fédérations anglaise, belge et danoise.

M. WEIRICH a représenté l'Office au congrès à Luxembourg et à la célébration fédérale pour l'ouverture de la Journée du Jardin à Berlin.

W. WOHATSCHKEK et C. ZIJDEVELD ont représenté l'Office au congrès extraordinaire des jardiniers associés polonais le 6 octobre 2012 à Varsovie.

### c) Internet

Afin d'accentuer la visibilité de l'Office, un nouveau site Internet a été créé. Ces travaux ont été réalisés par le spécialiste de la fédération autrichienne et le site a été mis gratuitement à la disposition de l'Office.

Des remerciements chaleureux doivent être adressés à la fédération autrichienne pour ce site bien agencé et pour cette aide précieuse et renouvelée, que nous apprécions tous.

Aussi bien l'ancien que le nouveau site ont été régulièrement mis à jour.

Un forum de discussion a été installé et quatre thèmes ont été ouverts à la discussion.

Les fédérations doivent maintenant prendre l'habitude d'utiliser effectivement ce forum de discussions, qui a

été souhaité par tous.

Afin de réaliser ce but mais avant tout pour favoriser aussi bien un échange de vues et d'expériences qu'une plus forte coopération entre les fédérations membres trois thématiques ont été mises online : la mise en pratique de la résolution du congrès de Copenhague, les nouvelles formes de jardin et l'action abeilles.

### d) Projets innovants

L'Office a décidé de publier un document contenant des projets innovants existant dans les 14 fédérations affiliées.

Le but de cette publication est aussi bien de stimuler les jardiniers associés nationaux de réaliser des projets similaires que d'informer le public sur le précieux travail réalisé par des jardiniers associés et les bienfaits des jardins familiaux pour la collectivité.

Au cours de ses visites dans les différents pays, C. ZIJDEVELD a pu visiter de nombreux projets innovants. Suite à son rapport le comité exécutif a envisagé de créer un règlement pour accentuer encore davantage le retentissement de ces activités et pour les récompenser.

Ces projets innovants peuvent avoir été réalisés tant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement que dans le domaine du développement durable. De même des projets dans le domaine des activités sociales ou dans d'autres domaines

peuvent être présentés pour obtenir un diplôme. Des projets innovants devraient être la carte de visite de notre mouvement.

#### e) Diplômes

Cette année il y a eu de nouveau un grand nombre de demandes pour recevoir le diplôme pour un jardinage écologique et le diplôme pour des activités sociales.

Ces diplômes ont été remis soit au cours d'une célébration nationale, soit au cours de la Journée Européenne du Jardin. Ces diplômes sont également destinés à avoir des effets internes et externes.

Reste à souligner que la fédération finlandaise aussi est en train d'élaborer un règlement pour récompenser des ensembles nationaux avec un diplôme concernant un jardinage écologique. Ainsi le jardinage écologique pourra être stimulé encore davantage en Finlande. Un tel diplôme national existe par exemple déjà aux Pays-Bas et en Suède.

#### f) Journée Européenne du Jardin

Cette année la Journée Européenne du Jardin a été célébrée à Zurich à l'occasion de la session d'étude.

La Journée Européenne du Jardin devra sensibiliser dans le pays où elle est célébrée le public tant pour le mouvement national que pour notre mouvement international et mettre davantage en avant la valeur des jardins familiaux pour la population.

Il est important qu'à l'occasion de cette célébration les médias et les autorités soient présents. Cette année à Zurich la célébration a eu lieu dans l'ensemble de jardins familiaux Käferberg, membre de l'association de Wipkingen, qui a également reçu un diplôme concernant un jardinage écologique.

A l'occasion de cette célébration les diplômes pour un jardinage écologique ont été remis aux associations :

- Berne-Sud (CH)
- Wipkingen, areal Käferberg (CH)
- Abstede, Utrecht (NL)
- De Boerderij, Rotterdam (NL)
- Seilbahn, Leipzig (D)
- Piccardthof, Groningen (NL)
- Tuinwijck, Groningen (NL)

Le diplôme concernant les activités sociales a été remis à :

- la fédération genevoise des jardins familiaux pour ses parcelles pour personnes handicapées ainsi qu'à
- l'association Berne-Est pour ses jardins pour handicapés et pour ses activités dans le domaine social.
- l'association Slotenkouter à Sint-Amansberg a reçu le diplôme pour son engagement aux Philippines.

Au courant de cette fête un forum de discussion réunissant les présidents des groupes de travail et les conférenciers a été organisé.

Cette initiative a été très intéressante, les discussions bonnes et elle est un exemple à imiter, lorsque la possibilité en est donnée.

#### g) Trait d'Union

Deux très intéressants numéros du Trait d'Union ont pu être publiés en 2012.

Le nombre des articles présentés par les fédérations est en augmentation, ce qui accroît la qualité du document et son utilité pour les lecteurs.

Les fédérations sont invitées à continuer à envoyer des articles.

Si la palette des articles nationaux est plus grande et plus variée, les prochains Traits d'Union deviendront également encore plus intéressants.

#### h) Soutien donné à des fédérations/associations

Cette année l'Office devait de nouveau réagir afin de soutenir les jardiniers polonais dans leurs efforts à

maintenir et à protéger leurs jardins familiaux.

Le 11 juillet 2012 la Cour Constitutionnelle a déclaré la moitié de la loi des jardins familiaux polonaise anticonstitutionnelle. Les jardiniers associés ont un délai de 18 mois pour faire adopter une nouvelle loi par le Parlement. Si tel n'est pas le cas, ils n'auront plus de protection juridique et les jardins familiaux et la fédération risquent de disparaître.

L'Office et les fédérations nationales ont envoyé une lettre ouverte aux autorités polonaises afin de leur demander de prendre en considération les besoins des jardiniers associés.

W. WOHATSCHEK et C. ZIJDEVELD ont représenté l'Office au congrès extraordinaire le 6 octobre à Varsovie.

Il est inacceptable que des jardins familiaux, qui ont un effet bénéfique important pour toute la population, disparaissent et que les jardiniers associés soient privés de leurs droits pour des simples intérêts économiques.

#### 2) Session d'étude.

En 2012 la Journée d'étude a eu lieu du 23 au 27 août à Zurich. Le sujet était : « L'image des jardins familiaux ». Les discussions thématiques ont été introduites par d'excellents exposés présentés par des conférenciers suisse et néerlandais. Les conclusions ont été tirées par l'analyste général Ton TUIS sur base des questions élaborées par les groupes de travail.

Lors du prochain séminaire en 2013 à Berlin, nous devons essayer de trouver des réponses à ces questions.

Le but en est de voir comment on peut combler le fossé entre l'image et la valeur réelle des jardins familiaux et l'image que les autorités et la population ont des jardins familiaux.

De même les conférences pour informer les jardiniers associés comment

se comporter pour être mieux perçus par la presse et les médias étaient d'une très grande qualité et les idées présentées doivent devenir des lignes directrices pour toutes les fédérations pour leurs travaux de relations publiques.

De grands remerciements doivent encore une fois être adressés à la fédération suisse pour l'excellente organisation de cette session d'étude.

### 3) Organisations internationales

#### *Conseil de l'Europe*

L'Office a participé aux réunions qui ont été organisées pour les organisations non-gouvernementales.

Il y a eu des conférences intéressantes par exemple sur la nécessité pour les ONG de mieux se présenter vis-à-vis du public et des autorités.

Dans les groupes de travail des sujets comme par exemple la planification paysagère ainsi que le sujet : climat et droits de l'homme, ont été discutés.

L'année 2013 sera « l'année du citoyen ». Reste à voir quelles activités les jardiniers associés pourront entreprendre dans ce domaine.

#### *Union Européenne*

Suite à de nombreux contacts avec les instances européennes, M. WEIRICH a élaboré un document sur les possibilités de coopération avec les autorités de Bruxelles dans les domaines qui nous concernent et les problèmes y relatifs. Ce document a été soumis au comité exécutif.

Au cours de l'assemblée générale le député luxembourgeois au Parlement Européen C. TURMES a expliqué le travail d'un député et a abordé le sujet : « Lobbying en Europe : Comment les ONG peuvent présenter/défendre leurs intérêts à Bruxelles ? ». Ses intéressantes explications vont certainement nous être utiles dans nos prochains contacts avec l'Union Européenne.

Grâce à la fédération néerlandaise

des contacts ont pu être noués avec l'organisation EUROPA NOSTRA. Le comité exécutif a eu au cours de sa réunion à Utrecht une rencontre et des discussions avec un représentant de cette organisation.

Le but de cette organisation est d'élargir son réseau paneuropéen de membres et de bienfaiteurs qui en tant que professionnels ou bénévoles soutiennent le but de l'organisation : La protection de l'héritage culturel et naturel européen pour les générations présente et future.

Avantages pour les organisations membres et associées :

- Possibilité de participer activement aux activités d'Europa Nostra (mise en réseau, lobbying, mise en valeur d'exemples particulièrement significatifs et participation à des campagnes pour sauver un patrimoine en danger)
- Possibilité de participer à des consultations sur des questions de politique européenne en relation avec le patrimoine culturel.

Après discussion le comité exécutif a décidé de recommander à l'assemblée générale de devenir, si possible, membre de cette organisation.

### 4) Contacts avec des fédérations qui ne sont pas membres de l'Office.

Après la réunion du comité exécutif à Vienne, la fédération autrichienne a continué ses contacts avec les jardiniers associés tchèques.

Une délégation des jardiniers associés autrichiens a fait une visite en Tchéquie au mois de mai 2012 et a des contacts avec les jardiniers associés de Russie.

Au mois de juillet la fédération autrichienne a signé un accord de partenariat avec la fédération russe des Datchas. Des rencontres ultérieures avec les jardiniers russes sont projetées.

La fédération française a aussi des contacts avec des jardiniers associés de Martinique, de Guadeloupe, Réunion, d'Algérie, de Tunisie, d'Espagne et de Russie.

La fédération d'Allemagne a des contacts avec des jardiniers associés de Bologne.

### 5) Informations données à des personnes intéressées.

Cette année l'Office a continué à donner des informations sur les jardins familiaux à des étudiants respectivement à la presse.

Luxembourg, décembre 2012

Le comité exécutif

# Procès-verbal de décision de l'assemblée générale à Luxembourg les 8 et 9 mars 2013

Étaient présentés : les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne et de Suède

Était représentée : la fédération de la Suisse

Étaient absentes : les fédérations de Norvège et de la Slovaquie



- 1) L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 2) Le procès-verbal et le rapport de l'assemblée générale à Zurich sont adoptés à l'unanimité.
- 3) Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.
- 4) Sur le Forum Internet deux projets et divers sujets ont été insérés pour discussion. Il faudra à l'avenir d'avantage utiliser ce moyen de discussion.

Les textes peuvent être insérés à partir de maintenant en allemand, français ou anglais et seront traduits par l'Office. Il faudra installer un système d'information automatique par mail pour rendre les fédérations attentives à un nouveau texte.

- 5) Tous les 15 jours une nouvelle information sera publiée sous le point « Nouvelles » sur notre Home page. Des contributions spontanées sont les bienvenues.
- 6) Les invitations pour le séminaire international ont été envoyées aux fédérations. Les programmes français et anglais seront adaptés conformément au programme définitif allemand et seront envoyés aux fédérations.

Il est décidé à l'unanimité de planter un arbre de la communauté à

Berlin au cours de la Journée Européenne du Jardin. Une plaque avec les 14 logos sera apposée près de l'arbre.

Des photos digitalisées des associations recevant un diplôme doivent être envoyées au secrétariat général pour pouvoir les montrer lors de la remise du diplôme.

- 7) Les contenus pour les Traits d'Union 52 et 53 sont complétés.
- 8) Une charte de l'Office sera élaborée. Le comité exécutif informe



que Norbert FRANKE élaborera des questions qui seront traitées sur le Forum. Les réponses et d'autres documents seront remis à un modérateur pour préparer les discussions.

Pendant une demi-journée au cours d'une assemblée générale à Luxembourg, ce modérateur dirigera les discussions des délégués pour arriver à un résultat.

- 9) Le point concernant les frais de route et de séjour des membres du comité exécutif pour la réunion du mois de novembre est reporté à une prochaine réunion.



- 10) Le règlement concernant les projets innovants est adopté à l'unanimité après avoir supprimé les mots : « et être visible pour les jardiniers associés ».

- 11) Après avoir reçu des informations sur la réunion entre les membres du comité exécutif et un représentant d'Europa Nostra à Utrecht, il est décidé avec 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions de faire une demande d'adhésion à cette organisation.



La fédération qui représente l'Office au sein de cette organisation en assume les frais de représentation.

- 12) Après avoir reçu des informations sur l'Action Cost, il est décidé à l'unanimité de coopérer tant au niveau national qu'au niveau européen.

- 13) Les délégués polonais informent de façon approfondie sur la situation en Pologne après l'arrêt de la Cour Constitutionnelle.

Il est décidé à l'unanimité d'adopter et de signer une motion de soutien aux jardiniers polonais. Cette motion sera envoyée aux autorités polonaises.

- 14) W. WOHATSCHEK informe sur les contacts avec les jardiniers associés russes. Il y a 60.000.000 de jardiniers associés en Russie, qui sont organisés de façon similaires aux jardiniers autrichiens.

- 15) Il est décidé à l'unanimité de participer à l'IGA 2017 à Berlin si la demande nous en est adressée.

- 16) Le trésorier J. KIEFFER présente le rapport financier et donne les explications nécessaires.

- 17) Les réviseurs de caisse informent qu'ils n'ont constaté aucune faute. Ils demandent que le rapport financier soit adopté et que quitus soit accordé au comité exécutif.

- 18) L'assemblée générale adopte le rapport financier de 2012 à l'unanimité et donne à l'unanimité décharge au comité exécutif.

- 19) Après discussion le budget prévisionnel de 2013 est adopté à

l'unanimité. Le projet est complété par les dépenses décidées au cours de la réunion.

20) Le budget prévisionnel pour le fonds de solidarité 2013 est adopté à l'unanimité.

21) Il est décidé à l'unanimité de décerner le diplôme pour un jardinage écologique à l'association « Stadspark » Groningen (NL); à l'association « Driehoek » Utrecht (NL); à l'association « An der Vils » Amberg (D); et à l'association « Neugrabener Moor » Ham-  
bourg (D).

22) Il est décidé à l'unanimité de décerner le diplôme pour les activités sociales à l'association « Altleuben » Dresden (D), à l'association « Sinzheim » Karlsruhe (D) et à l'association « Mazar-  
gues » de Marseille (F).

23) Il est décidé provisoirement d'organiser la session d'étude 2015 à Luxembourg. La fédération luxembourgeoise doit encore prendre au niveau interne la décision nécessaire.

La session d'étude 2015 et le congrès international 2016 devront traiter le sujet de la formation des jardiniers.

24) La fédération française propose d'organiser le congrès 2019. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. En conséquence le président de la fédération française deviendra vice-président de l'Office lors du congrès à Utrecht.

25) On pourrait envisager d'organiser une session d'étude en Finlande. Mais il faut attendre la tenue du congrès de la fédération finlandaise en août 2013 avant de prendre une telle décision.

26) Le rapport écrit sur la coopération avec les organisations internatio-



nales est encore commenté par Malou WEIRICH.

27) Pour la période 2013 – 2017 sont élus membres du comité exécutif : Hervé BONNAVAUD, Norbert FRANKE, Wilhelm WOHATSCHKEK et Chris ZIJDEVELD.

28) Pour la période 2013 – 2017 Jean KIEFFER est élu comme trésorier.

29) Sont nommés réviseurs pour la période 2013 – 2017 : Walter SCHAFFNER, Allan REES et Preben JACOBSEN.

30) Lars OSCARSON est nommé comme réviseur suppléant pour la période 2013 – 2017.

31) Il est décidé à l'unanimité que les fédérations élaborent une présentation PowerPoint (10 minutes) pour présenter le jardinage familial, les ensembles de jardins et les jardins familiaux dans leur fédération d'ici le congrès à Utrecht.

32) La prochaine assemblée générale

aura lieu à Berlin le 22 août prochain à 17.00 heures. La prochaine assemblée générale statutaire aura lieu à Luxembourg les 28 février et 1er mars 2014 au City Hôtel.

# In memoriam Anne Bouma



**ANNE BOUMA**

Le 2 décembre 2012 nous avons appris le décès d'Anne BOUMA à l'âge de 87 ans.

Durant, plus de 25 ans, Anne BOUMA était actif dans notre mouvement et ceci tant au niveau national qu'international.

En 1988 il est devenu secrétaire général de la fédération néerlandaise.

En 1990 il est devenu président de l'Office International. Cette période était une époque particulièrement difficile tant pour la fédération néerlandaise que pour l'Office. Néanmoins

le congrès à La Haye en 1992 est un événement clef pour notre organisation. En effet, lors de ce congrès ont été organisés pour la première fois non seulement des séances plénières, mais aussi des groupes de travail.

Pendant de nombreuses années Anne BOUMA a représenté la fédération néerlandaise dans nos assemblées générales et a participé à nos congrès et séminaires.

Ses collègues et moi-même avons apprécié son enthousiasme pour notre mouvement, sa jovialité et sa servabilité.

Même si nous avons ces dernières années moins d'opportunités de rencontrer Anne BOUMA, il a néanmoins continué, après être retiré des affaires quotidiennes de la fédération néerlandaise, de la servir efficacement en assumant la fonction « d'ambassadeur ».

Anne BOUMA mérite nos sincères remerciements pour son infatigable engagement.

Malou WEIRICH, secrétaire générale de l'Office International



## Les jardiniers associés d'Allemagne se présentent

### Structure

20 fédérations des Länder, env. 350 fédérations régionales, 15.000 associations, 1 million de membres

### Jardins familiaux

1 million de jardins familiaux, d'une surface moyennes de 370 m<sup>2</sup>, exclusivement sur des terres affermées

### Administration

Bénévolat et quelques collaborateurs salariés

### Statut foncier

77 % propriété des communes, 23 % propriétaires privés

La Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V. (BDG) a son siège à 14050 Berlin, Platanenallee 37. Elle

compte 20 fédérations indépendantes au niveau des Länder avec environ 350 fédérations locales qui regroupent

15.000 associations de jardiniers amateurs. L'ensemble de l'organisation comporte 1 million de jardins familiaux. La surface moyenne des parcelles est de 370 m<sup>2</sup> et la surface totale des jardins familiaux s'étend sur 46.000 ha. Chaque parcelle est raccordée à l'eau de ville, et l'électricité y est partiellement disponible, du moins par le biais d'un raccordement collectif. Le loyer annuel moyen est de 0,17 €/m<sup>2</sup> et peut varier de 0,01 à 1,00 €/m<sup>2</sup>. La cotisation annuelle pour la fédération nationale est de 1,20 € par parcelle.



La Bundesverband est membre de la société allemande d'horticulture (Deutsche Gartenbaugesellschaft), du comité de l'environnement de la fédération centrale des horticulteurs (Zentralverband Gartenbau ZVG) et du groupement fédéral « jardin scolaire » (Bundesarbeitsgemeinschaft Schulgarten BAGS). Elle fonctionne en étroite coopération avec la fédération allemande de protection de la nature (Naturschutzbund Deutschland – NABU) et la fédération de l'environnement et de la protection de la nature (Bund für Umweltschutz und Naturschutz – BUND).

Au niveau du gouvernement fédéral, les jardins familiaux relèvent de la compétence du Ministère des Transports, de la Construction et de l'Urbanisme. Ils entretiennent des relations étroites avec le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des consommateurs. Le gouvernement fédéral encourage les activités de la Fédération par le biais d'aides financières à certains projets (séminaires, concours fédéral).

La Fédération propose 6 à 8 séminaires par an à ses fédérations membres, portant sur des sujets en matière de droit, de jardinage, de société ou abordant des questions sociales, d'environnement et de relations publiques.

On ne retrouve les jardins familiaux que sur des terres affermées, dont les propriétaires fonciers sont à 77 % des

communes et à 23 % des bailleurs privés. Au terme du bail, le nouveau preneur est redevable à son prédécesseur d'un droit de reprise moyen de 1.900 €, qui peut varier de 1.000 € à 7.000 €. L'affectation des terres en tant que jardin familial est obligatoire. Elle est dédiée à la culture de produits horticoles et à des activités récréatives, ces dernières ne devant toutefois pas prédominer. Il s'en suit que 1/3 de la surface du jardin doit être utilisé pour la culture de fruits et de légumes.

Le travail pour la fédération se fait à titre bénévole. Les fédérations des Länder, locales ou régionales qui comptent beaucoup d'adhérents, ont également des bureaux avec des employés salariés.

Les jardins familiaux peuvent être équipés de cabanes rustiques d'une surface maximale de 24 m<sup>2</sup>. Elles ne doivent pas servir à des fins d'habitation permanente, à l'exception de nuitées occasionnelles. 72 % des cabanes sont raccordées à l'électricité, 37 % disposent d'un raccordement à l'eau potable et 33 % sont équipées d'une toilette. 20 % sont raccordées à un réseau d'eaux usées, les autres évacuant les eaux usées dans des fosses septiques étanches. Il existe aussi des toilettes biologiques (25 %), des toilettes chimiques (34 %) et des toilettes communes (8 %).

Sur les espaces communs, des constructions plus importantes pour

l'exploitation du groupement de jardins familiaux (salles de réunion, bureaux, restaurants, toilettes communes) sont autorisées. Depuis 1983, il existe une loi fédérale sur les jardins familiaux (Bundeskleingartengesetz – BKleinG). Cette loi est destinée à la protection des jardiniers associés : limitation du prix du fermage, protection contre la résiliation des baux, conclusion de contrats à durée indéterminée, indemnisation et mise à disposition de terrains de remplacement en cas d'expropriation des jardins familiaux à des fins d'utilité publique.

La fédération allemande des jardiniers associés s'investit largement et de façon efficace dans la sensibilisation du public, ce qui a contribué au changement positif de son image de marque. Elle a élaboré des brochures sur l'intégration des immigrants, sur la diversité des espèces (biodiversité) et sur le jardinage écologique dans les jardins familiaux.

Les fédérations membres organisent de nombreux projets à vocation sociale. Ceux-ci portent entre autres sur des jardins destinés à l'insertion et au ravitaillement des personnes sans ressources, sur des jardins scolaires, des jardins pour les enfants, les personnes handicapées ou les personnes âgées, des jardins pédagogiques ou d'apprentissage ainsi que des lieux de formation et de rencontre pour les exploitants de jardins familiaux et les jardiniers amateurs non membres. Une présentation de ces projets est en cours d'édition.

# Les jardiniers associés de Finlande se présentent

## Structure

1 fédération nationale,  
38 associations locales

## Jardins familiaux

4.400 jardins familiaux, d'une surface moyenne de 300 m<sup>2</sup> essentiellement situés sur des terrains affermés

## Administration

Bénévolat, une employée salariée au siège de la fédération

## Statut foncier

95 % propriété foncière des communes, 5 % propriétaires fonciers privés

La fédération finlandaise (SSpl) a été créée en 1930 et a son siège social à SF - 00530 HELSINKI Pengerkatu 9 B 39. Elle compte 38 associations locales, représentant un total de 4.400 jardiniers associés. Il existe plusieurs associations de jardins familiaux en Finlande non affiliées à la fédération nationale.

La surface moyenne des parcelles est de 300 m<sup>2</sup>. La surface totale des jardins familiaux couvre approximativement 300 hectares. Chaque parcelle est raccordée à l'eau de ville (eau potable et pour l'irrigation) et à l'électricité. Le fermage annuel moyen est de 0,70 € par m<sup>2</sup> et varie de 0,50 à 1,20 €. La cotisation annuelle pour la

fédération nationale s'élève à 33 € par jardin.

Les jardins familiaux forment généralement un ensemble esthétique. Ils constituent un parc joliment arrangé avec une végétation dense pour la joie tant des jardiniers que des voisins.

Sur chaque parcelle de terre il y a une petite maisonnette, d'une surface moyenne de 30 m<sup>2</sup>. La maison ne peut pas être utilisée comme résidence principale. Beaucoup de jardiniers y séjournent en été (du 1er juin au 15 août), beaucoup y passent occasionnellement la nuit et beaucoup n'y séjournent jamais la nuit. 100 % des maisons sont raccordées à l'électricité



et à l'eau courante. Les propriétaires du terrain édictent normalement des règles en ce qui concerne la taille, la couleur, les matériaux de construction (bois) la structure et la forme des fenêtres de la maison. Là où il existe un réseau d'assainissement, les nouvelles maisons sont toutes équipées d'un WC. Des WC biologiques sont aussi de plus en plus utilisés. Généralement il existe des sanitaires communs dans l'ensemble de jardins familiaux. Les maisons de jardin peuvent être acquises comme tout autre produit. Lorsque vous achetez une maison de jardin vous devenez automatiquement membre de l'association et vous devez observer les règlements de l'association et les obligations du contrat de fermage. Il n'y a pas de limitation en ce qui concerne le prix de vente de la maison.

Dans la plupart des ensembles de jardins familiaux il existe un bâtiment associatif utilisé pour des réunions, des fêtes et autres événements. Beaucoup d'associations disposent d'un sauna commun qui peut aussi être utilisé par les voisins à certaines heures et moyennant paiement.

Normalement la parcelle doit servir à la culture de légumes, de fruits et de fleurs. De petites surfaces de gazon sont permises.

La fédération n'entretient aucune coopération régulière avec d'autres organisations finlandaises. Occasionnellement au cours des dernières années la fédération a coopéré par exemple avec l'association finlandaise pour des industries du paysage, l'institut finlandais de l'environnement, l'association pour les plantes utiles, l'association pour le patrimoine finlandais des herbes aromatiques, la fédération d'horticulture de Finlande et le club finlandais pour les toilettes sèches.

Au niveau gouvernemental les jardins familiaux relèvent de la compétence du ministère de l'environnement. La fédération fait chaque année une demande pour obtenir une petite subvention.

La fédération organise des séminaires et des sessions d'étude pour les membres des associations affiliées. Ces séminaires traitent des sujets suivants : Jardinage, tri des déchets, questions administratives et financières des associations, secrétariat, organisation de différents événements, utilisation de l'informatique etc.

La fédération publie une revue (cinq numéros par an).

Financièrement la fédération dépend des cotisations de ses membres. Le

ministère de l'environnement a versé jusqu'à ce jour une petite subvention annuelle. Autre ressource : la vente de publications telles que calendrier annuel, cartes de félicitations et de condoléances, manuel du jardinier associé, médailles pour les jardiniers méritants, drapeaux etc.

Le but statutaire de la fédération est de développer et de promouvoir le jardinage familial en Finlande. Ainsi la fédération s'efforce de créer toujours de nouveaux ensembles. Il y a continuellement quelques sites en construction, mais le processus est très long parce que les communes ne connaissent pas bien l'idée des jardins familiaux et sont réticentes à donner des terrains en fermage pour des jardins familiaux. La fédération met des années à convaincre les décideurs et les fonctionnaires du bien-fondé et de la valeur des jardins familiaux.

Les jardins familiaux et le jardinage associatif sont présentés par la fédération et les associations lors d'expositions horticoles et d'autres expositions au niveau national, sur Internet, par des brochures, des informations dans les médias.

Les associations affiliées organisent différentes sortes d'activités sociales. Elles invitent par exemple des personnes âgées et des enfants à visiter les jardins. La maison associative est mise à la disposition des voisins par exemple pour y célébrer des mariages et des fêtes d'anniversaire. Elles organisent des festivités pour le 21 juin avec des feux d'artifice et des buffets, des fêtes pour la fin des moissons, les journées du jardin et des journées porte-ouverte etc.

Aujourd'hui le jardinage associatif – et le jardinage en général – est une occupation de loisir actuelle et appréciée. Les gens désirent cultiver eux-mêmes leurs légumes et leurs fruits d'une façon écologique à proximité de leur domicile.

# Belgique: L'association de jardins familiaux Slotenkouter de Sint Amandsberg (Gand) a reçu le diplôme pour des activités sociales.

**Un nouvel ensemble de jardins familiaux a été créé à Lapasan – Cagayan de Oro – Mindanao – Philippines.**

Avec le soutien généreux du gouvernement provincial de la Flandre Orientale et de l'association des jardins familiaux Slotenkouter de Sint-Amandsberg à Gand, un nouvel ensemble de jardins familiaux pour 12 familles a été créé à Hill Site, Barangay Lapasan (Hillside Allotment Garden).

Il a fallu un long moment pour trouver un terrain adéquat, mais avec l'aide du président Antonio S. Olango de Barangay un terrain a finalement pu être identifié dans le quartier de Hill Site et le propriétaire du terrain a pu être convaincu pour mettre ce terrain à disposition pour ce dessin noble.

Le terrain est très accessible et adapté d'un point de vue agronomique. Le niveau de l'eau est peu élevé ce qui facilite le bêchage. En plus la communauté locale était déjà engagée dans des activités de jardinage familial.

L'aménagement du jardin est coordonné par le technicien PUVeP Clarito «Turok» Santos Jr., qui passe ses vacances semestrielles à Cagayan de Oro, avant de retourner en Allemagne pour terminer sa maîtrise à la mi-octobre. Il avait aménagé déjà auparavant avec succès des jardins familiaux en coopération avec les communautés de Kauswagan et Tibasak à Macasandig. Après des premières



conférences concernant le jardinage familial et après avoir initié les gens à la préparation du sol, les premières parcelles ont été aménagées et les premières cultures ont été semées quelques jours plus tard (kangkong)

Les jardiniers seront aussi à l'avenir aidés dans leur projet par 20 étudiants de l'université Xavier. Cette aide fait partie du programme du service national d'aide (NSTP), un service obligatoire d'aide à la communauté pour les étudiants de la deuxième année universitaire.

Le jardin familial a été officiellement ouvert la première semaine du mois de décembre 2008 à l'occasion de la célébration de la 5<sup>ème</sup> Journée des

jardins familiaux de Cagayan de Oro et il fleurit et prospère depuis.





# Suisse: L'association des jardins familiaux «Wipkingen, site Käferberg » a reçu le diplôme concernant un jardinage écologique.



Le groupe local Wipkingen a débuté ses activités dès le printemps 1915 en tant que l'un des premiers groupes locaux de l'association zurichoise des jardins familiaux « Verein für Familiengärten Zürich ».

Dans l'ensemble Käferberg, la première remise à outil a été construite en 1927.

Actuellement, quelque 145.000 m<sup>2</sup> de surface horticole sont exploités par 712 locataires hommes et femmes originaires de 17 nations différentes et dans 9 ensembles différents. Le groupe local de l'époque s'est transformé le 20 janvier 2007 en « Familiengartenverein Zürich-Wipkingen » (FGZW).

Le renchérissement n'a pas non plus

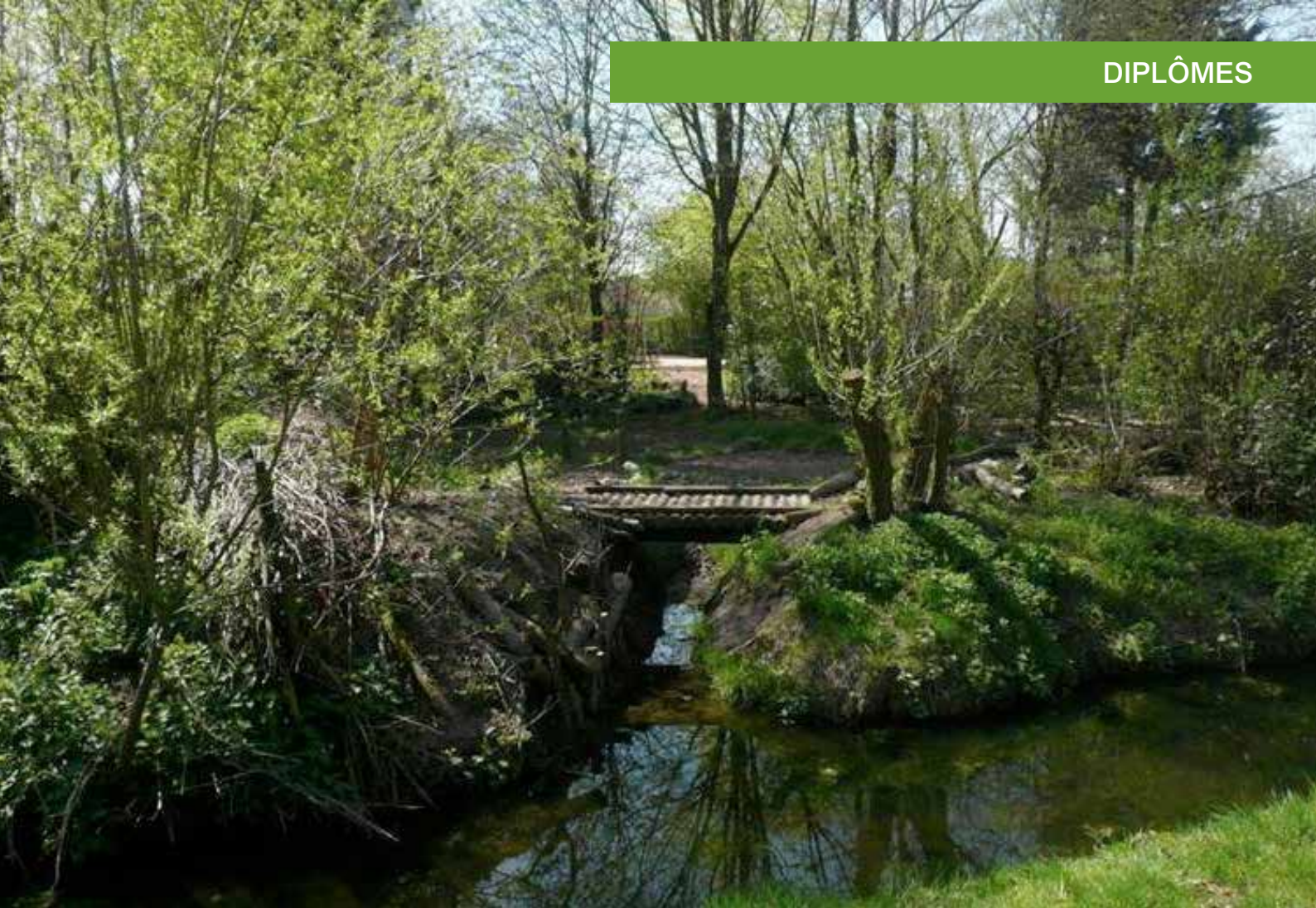
épargné cette association. En 1958, un locataire payait pour sa parcelle Fr. 17,50 par an. La même parcelle, qui est exploitée aujourd'hui encore par la même famille, coûte maintenant Fr. 315,00. A l'époque, les locataires ne payaient aucune redevance pour l'eau, ils ne versaient une contribution ni pour le déchiqueteur, ni au titre du travail communautaire, et même la Fondation pour la protection des sols n'était pas à l'ordre du jour.

L'exploitation des jardins avec ménagement et proche de la nature est un souci essentiel pour nous. En tant que signe visible de l'application pratique de ce principe, en 2010, deux locataires de notre zone ont remporté respectivement le 1er et le 3e prix dans le concours sur la biodiversité, et une tenancière de l'ensemble Käferberg

a remporté le prix décerné pour une gestion avec ménagement du sol.

En été, des patients de l'hôpital de Käferberg viennent nous rendre visite dans notre café-restaurant avec terrasse. Depuis récemment, plusieurs autres groupes viennent dans notre ensemble pour y déjeuner. Une saucisse de notre barbecue de jardin constitue un agréable changement par rapport à leur déjeuner chez eux. Les visages rayonnants nous montrent combien ils apprécient cette distraction par rapport à l'ordinaire.

Familiengartenverein  
Zürich-Wipkingen



## Les Pays-Bas: L'association De Boerderij à Rotterdam a reçu le diplôme concernant un jardinage écologique

L'ensemble de jardins familiaux De Boerderij a une superficie approximative de 5 hectares et regroupe 120 jardins individuels. L'ensemble est situé à la périphérie de Rotterdam. L'association a commencé en 1998 avec un jardinage écologique ce qui l'a amenée à recevoir son premier diplôme national de qualité pour un jardinage écologique en 2000.

Lors de la dernière inspection en 2011 l'association a atteint le niveau le plus élevé de 4 étoiles.

Pendant les 4 dernières années le groupe de travail s'occupant des questions de jardinage écologique a travaillé dur pour développer les capacités de l'ensemble de jardins familiaux.

L'association De Boerderij a développé différents éléments d'un jardinage naturel sur son site:

- Les chemins de l'ensemble ont été recouverts de coquillages.
- L'ancienne mare à crapauds a été complètement rénovée. Suite à la diminution du niveau de l'eau, la mare s'était asséchée et a été recouverte d'herbes. En automne

2011, la mare à crapauds a été approfondie. L'argile qu'on a sorti a été utilisé pour créer des niveaux différents et permettre ainsi la croissance de différentes végétations.

- Le long des allées de la mare on a aménagé une bordure de branches et de belles fleurs annuelles ont été plantées sur une bande de terre le long de l'allée.
- Un jardin de papillons a été créé en 2008 et est entretenu d'une façon méticuleuse depuis lors.
- Un jardin naturel, situé au milieu de l'ensemble de jardins familiaux, comprend une très grande variété de plantes.
- Le long du ruisseau un mur pour martins-pêcheurs a été construit ainsi qu'un pont avec des troncs d'arbres. On y trouve aussi un petit terrain avec des herbes cultivées et une végétation forestière, des buissons à baies, des murs de pierres sèches et un monticule de sable a été aménagé pour héberger certains espèces d'abeilles solitaires.
- Le chemin arrière (chemin des hiboux) de l'ensemble de jardins familiaux est un chemin recouvert de gazon et bordé d'une rangée de saules à tête très appréciée dans le paysage néerlandais. L'épaule du chemin arrière est tondue deux fois et on enlève l'herbe coupée afin d'atténuer le sol.
- 9 nids d'oiseaux ont été construits et suspendus en 2009. En 2010 sept d'entre eux étaient habités par des mésanges. En 2011 six nids étaient occupés.
- Une boîte à chauve-souris a été suspendue dans un arbre dans le



jardin naturel. On rencontre différentes espèces de chauves-souris dans l'ensemble de jardins familiaux.

- A l'entrée de l'ensemble de jardins familiaux et près de la mare à crapauds, des panneaux d'information ont été érigés comprenant des informations sur le jardinage écologique. Le toit des panneaux est recouvert de végétation. Le côté arrière d'un des panneaux a été développé en tant qu'hôtel d'insectes.
- Un centre d'informations a été créé.
- La lettre d'information de l'association est envoyée aux membres quatre fois par an et traite chaque fois d'un sujet concernant le jardinage écologique.

Chaque premier samedi du mois, et ceci même en hiver, le groupe de travail s'occupant des questions de

jardinage écologique se rencontre pour surveiller les projets en cours et développer de nouveaux projets dans l'ensemble de jardins familiaux. Le groupe de travail est constitué de 8 membres permanents mais beaucoup d'autres membres de l'association les aident si on le leur demande. Les activités sont de plus en plus appréciées par les membres.

# Pays-Bas: L'association Tuinwijck à Groningen a reçu le diplôme pour un jardinage écologique.



L'association de jardins familiaux Tuinwijck a été créée en 1913 et occupe le terrain actuel (6 hectares: 143 jardins de loisir et 24 jardins potagers) depuis 1963.

En 1996 l'association « Tuinwijck » a commencé avec le jardinage écologique sur son site. En 1998 l'association Tuinwijck était parmi les cinq premières associations aux Pays-Bas à recevoir le diplôme national de qualité (2 étoiles). Au cours des années suivantes l'association a travaillé beaucoup pour améliorer son jardinage écologique : en 2003 l'association a reçu le diplôme national de qualité avec 3 étoiles et l'an dernier en 2011 elle a reçu le diplôme avec 4 étoiles c'est-à-dire le maximum.

L'association Tuinwijck a développé un certain nombre de projets précis en ce qui concerne le jardinage écologique:

- Mares pour les crapauds, les grenouilles et les salamandres
- Clôtures faites de branches et de brindilles
- Hôtel d'insectes
- Jardin pour les papillons
- Jardin pour les abeilles
- De nombreuses sortes de nichoirs
- Des caissons pour les chauves-souris
- Utilisation de l'électricité verte
- Mares de zones humides
- Education spéciale pour les enfants
- Murs de pierres sèches
- Route d'information sur la nature
- Panneaux informatifs (explication

de projets écologiques)

- Ruches (2012)
- Beaucoup d'arbres sont signalés par des panneaux nominatifs
- Fauchage échelonné
- Encouragement des membres pour composter leurs déchets de jardin et d'utiliser des murs faits de branches pour séparer leurs jardins
- Dans la revue trimestrielle de l'association (De Tuinwijcker) les membres reçoivent des informations sur les sujets écologiques
- L'ensemble de jardins familiaux fait partie de la structure écologique de la ville de Groningen à cause de sa grande valeur pour la nature

Environ 85 % des jardiniers appliquent effectivement les critères d'un jardinage respectueux de la nature.



## Pays-Bas: L'association Piccardthof à Groningen a reçu le diplôme concernant un jardin écologique

En 1942 l'association Piccardthof a été fondée pour mettre un terrain à la disposition de citoyens pour y cultiver ensemble des légumes. Un terrain adapté de plus de 15 hectares a été finalement pris en fermage dans la tourbière basse à Peizermaden. Quelques années plus tard, l'ensemble a été étendu jusqu'au lac Piccardthofplas.

Cette extension a donné lieu à une zone écologique extrêmement diversifiée. L'ensemble fait maintenant partie du poumon vert dans la partie sud-ouest de Groningen. Aujourd'hui environ 300 familles cultivent une parcelle de jardin dans cet ensemble. Il y a une grande variété de jardins. Certains n'ont pas d'abri, d'autres ont des

maisons de jardin dans lesquelles les membres ont la permission de passer la nuit pendant l'été.

En 1997 l'association Piccardthof a commencé avec un jardinage naturel ce qui l'a amenée à obtenir son premier diplôme national de qualité pour un jardinage écologique en 1999.

Maintenant en 2012 l'association a acquis une position unique dans l'environnement social et écologique de Groningen.

Son leitmotiv est un jardinage respectueux de la nature ! Le comité exécutif de l'association est l'initiateur et le coordinateur des différents projets écologiques. Il organise des excursions dans et autour des jardins. L'association requiert des soins très attentifs mais le fait d'une manière relaxe. Ainsi l'association essaie de contribuer à élargir la compréhension mais

de préférence à obtenir le soutien des membres pour créer une façon de vivre saine et respectueuse de l'environnement.

Quelques exemples :

- 2011, « The edible city » (la cité gourmande) – un projet initié par la commune de Groningen. L'association Piccardthof a ainsi augmenté le nombre des arbres fruitiers et des arbustes à baies qui avaient été plantés au cours d'un projet lancé en 2009 ;
- 2010, « Natural banks » (rives naturelles), un projet au cours duquel un cours d'eau a été excavé pour créer des zones à eau moins profonde et avec des niveaux d'eaux variés créant ainsi un environnement dynamique avec une flore et une faune correspondante ;
- 2011, « Insect Hotel » (un hôtel d'insectes), et une tour de croissance « growth tower », créée par un dessinateur. Elle abrite des hôtes bizarres harmonisant leurs demeures dans cette tour.



Généralement l'association Piccardthof organise plus de 15 projets environnementaux au cours d'une année y compris des panneaux avec des informations intéressantes. Ainsi l'association essaie d'éveiller l'intérêt de ses membres et des visiteurs pour la faune et la flore locales.

Dans l'ensemble on trouve un grand nombre d'arbres âgés de plus de 60 ans. La conséquence en est que Piccardthof devient de plus en plus un habitat par exemple pour des hiboux et des piverts. Ce qui est pourtant frappant c'est que quelques animaux qu'on croit devoir trouver dans ces jardins familiaux en sont absents comme par exemple le hérisson.

Et quelle est notre audience ? Il s'agit des membres de l'association, des gens vivant dans les alentours, des employés des bureaux du voisinage. Mais il ne faut pas oublier les gens qui passent chaque jour par l'ensemble en se promenant ou à bicyclette pour ainsi utiliser le chemin le plus court entre leur domicile et leur travail.

En résumant l'ensemble Piccardthof est un domicile spécial pour les plantes et les animaux où les hommes actuellement ne sont que leurs visiteurs. Afin de préserver cet environnement unique l'association Piccardthof reçoit de l'aide. On peut citer par exemple le Naturmonumenten (National Trust), l'organisation de maintien du lac Piccardthofplas. En plus, il faut souligner les bonnes relations avec la presse locale, un fait très important.

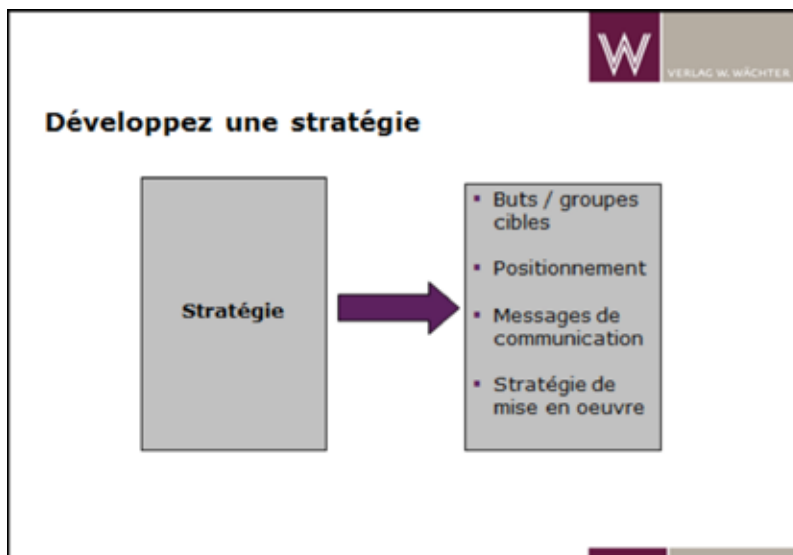
# Allemagne: Dégager l'essentiel des relations publiques – non pas un ouvrage décousu mais en ensemble fermé

(2<sup>ème</sup> partie)

Contribution dans le cadre du séminaire sur les relations publiques du Bundesverbandes Deutscher Gartenfreunde

Sylvia Stanulla,  
gérante, Edition W. Wächter GmbH, Bremen

## 2.2 Développez une stratégie



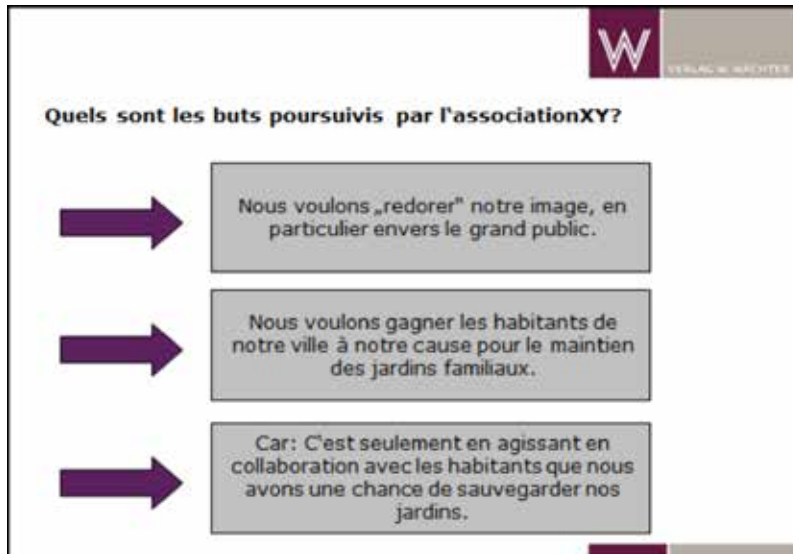
Comme dans la phase de l'analyse, différents sous-points sont également à traiter dans le cadre de la stratégie. Dans le cadre de la stratégie, vous (ou l'association XY) déterminez - sur base des constatations faites lors de l'analyse – comment le but visé est à atteindre en tenant compte des moyens et ressources financiers et /ou du personnel disponibles. Dans le cadre d'un concept de relations publiques, ceci signifie qu'il faut à nouveau répondre à une série de questions.

Ces questions sont également des composants de la stratégie:

- Quel est le **but** poursuivi? (**buts de la communication**)
- Quels sont les **groupes cibles** visés?
- Comment se positionne l'association XY? (**positionnement**)

- Quels sont ses **messages de communication**?
- Quelle est la **stratégie de mise en oeuvre** pour atteindre le but ?

Pour l'association XY les **buts** suivants se sont dégagés de l'analyse:



Ceci permet de dégager un **groupe cible** de l'association XY:

Le **public**

- Les citoyens sont en même temps spectateurs, auditeurs et lecteurs.

Un autre **groupe cible** est indirectement atteint par ce groupe:

les **médias et leurs représentants**

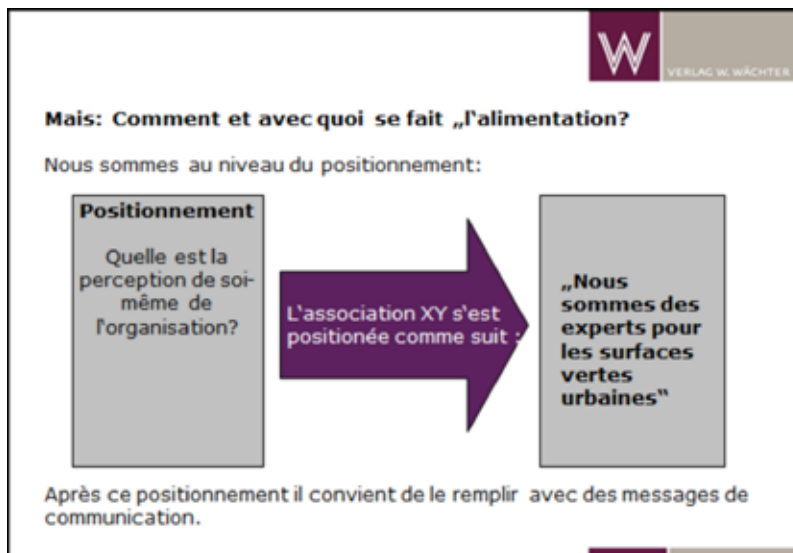
- Les journalistes et les rédacteurs sont ce qu'on appelle des **multi-cateurs** ou des groupes **cibles relais** – ce qu'ils écrivent/publient sur les problèmes et les défis de l'association XY atteint les citoyens - ce qui peut à son tour influencer l'image existante de l'association.

Les groupes cibles relais comme les médias atteignent un grand nombre de récepteurs (lecteurs, spectateurs,

auditeurs etc.) et ont une grande portée.

Le désavantage consiste souvent dans le fait que des informations de l'expéditeur (l'association XY) sont ou peuvent être modifiées. Il n'est donc pas possible de garantir que ce que l'expéditeur veut transporter exactement atteigne le récepteur. Il convient de soigner les relations avec les groupes cibles relais et leurs représentants (journalistes, rédacteurs) p.ex. par une transmission continue de contenus et d'informations **significatifs pour les médias**.

Dans une prochaine étape, l'association XY développe donc un **positionnement**. Que représente notre organisation, quelle perception de soi est-ce qu'elle a?



Avec l'aide d'un positionnement, quelque chose doit « entrer dans les têtes » du groupe cible dans le cadre de relations publiques continues, dans notre cas : Quand il est question de surfaces vertes urbaines, l'association XY est le bon choix, ils savent comment faire, ils se battent pour...

Un **bon positionnement décrit très clairement les points forts** d'une organisation et **la distingue clairement d'autres organisations**. Un autre exemple fictif:

L'association Waldesruh est la première personne de contact pour des projets éducatifs dans la nature avec des enfants de l'école primaire. Car: Elle dispose de beaucoup d'expé-

rience dans la mise en œuvre de projets entre associations et écoles primaires dans la commune. Ceci lui permet aussi d'attirer l'attention des parents sur l'association et de gagner ainsi de nouveaux membres.

Avec quels contenus l'association XY peut-elle « remplir » son positionnement? Voici quelques réponses:

**Nous sommes les experts pour les surfaces vertes urbains parce que ...**

- ... dans notre association XY 6.000 citoyens participent tous les jours activement à l'amélioration du climat urbain,
- ... nous payons tous les ans XXXX EUR en baux à notre ville XY,



- ... nous avons mis sur pied avec le jardin familial „Kleine Zwerge“ (petits nains) un projet éducatif dans la nature,
- ... XX pourcent de notre population utilisent les jardins familiaux pour se reposer,
- ... etc ... etc ... etc ...

Dans la prochaine étape, l'association XY développe sa

**Stratégie de mise en oeuvre** – ou en d'autres termes:

## De quelle manière l'association XY fait-elle connaître son message aux groupes cibles ?

Les relations publiques offrent une multitude d'instruments et d'interventions– du communiqué de presse à l'organisation d'un événement.

**Exemples d'instruments et d'interventions**

- Communication interne
- Dossier de presse de base avec informations sur l'association / l'organisation
- Contacts avec les représentants locaux des médias
- Travail de presse régulier – mais en relation avec des événements – des faits, des faits, des faits
- Création d'événements p.ex. fêtes
- Journée porte ouverte
- Journée du jardin
- Art dans le jardin
- Créer des événements positifs

Dans le cadre de la planification de la mise en oeuvre de la stratégie

- des instruments et interventions (directement, à travers les médias, lors d'événements)

- les déroulements et le timing (planification, quand est-ce que je raconte quoi à qui ?)

sont développés.

Dans le cadre du concept de relations publiques il est donc possible de puiser dans toute une multitude de possibilités pour atteindre les groupes cibles « citoyens » et « médias » dans la phase de mise en oeuvre et par des interventions ciblées.

L'art consiste à trouver dans toute cette multitude de possibilités, celles qui conviennent le mieux.

Quels sont les instruments qui sont adaptés par exemple au problème de l'association XY? Elle a longtemps négligé les relations avec les médias, doit désormais faire face à un problème urgent (les jardins familiaux sont menacés) et voudrait maintenant avec l'aide des médias informer les habitants de la commune de ses pro-

blèmes, de son offre, de ses services et de ses points forts.

Il existe une série de possibilités:

Dans un premier temps: **communication interne**: il est important d'informer dans un premier temps ses propres membres pour en faire des alliés.

Conception d'un **dossier de presse de base avec des informations sur l'association** et ses services. Ce dossier peut alors être complété au besoin par des communiqués de presse pour des événements d'actualité.

**Prise de contact avec les représentants des médias** avec le but de créer une relation **durable** et basée sur la confiance. Ce contact est facilité par des **événements** – pour l'association XY p.ex. le danger concret de perdre des terrains et la demande à un rédacteur d'entendre la partie concernée.

Mais il existe également de nombreux **événements positifs**, qui méritent d'être connus par les médias – et qui méritent que les médias les couvrent: „journée du jardin“, la fête de l'association, la nouvelle coopération avec une école... ... et beaucoup d'autres choses sont des contenus que les journalistes locaux aiment couvrir pour leurs lecteurs.

2.3 Mise en oeuvre/interventions

Pour finir: Mettez vos idées dans le bon ordre, de préférence sous la forme d'un plan d'interventions et de mise en oeuvre pour toute l'année.

Pour cela et comme nous l'avons déjà vu, il est possible de se servir des interventions et des moyens les plus divers – du communiqué de presse à l'événement de relations publiques - qui peuvent être utilisés comme occasion pour communiquer avec les médias et d'autres groupes cibles.

Mais: il convient d'informer et de développer des activités **régulièrement** pour que **pas à pas une image positive** se crée et se développe dans la tête des gens.

L'association XY a développé un plan annuel d'interventions dont vous trouvez un extrait sur la page suivante.

Plan d'intervention – Modél

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Pétition au supermarché	Garantir le maintien des surfaces vertes (responsable: H. Schmidt)					
Stand de l'association à la fête communale						Slogan: Nous sommes les experts des surfaces vertes urbaines (responsable: G. Krüger)
Action pour le 1er mai dans la zone piétonne		Attirer l'attention des citoyens de manière positive (distribuer des fleurs) (responsable: G. Krüger)				
Début de la coopération avec le jardin d'enfants				Table ronde pour la presse avec tous les participants (responsable: H. Schmidt)		
Journée du jardin			Fête dans les jardins pour le public (responsable: C. Meier)			
Journée porte ouverte					Invitations à toutes les personnes intéressées (responsable: B. Ulrich)	
Informations à tous les membres	De manière continue avant les activités dans les médias ou événements pour la communication interne et la fidélisation des membres.					
Communiqués de presse	Réalisés de manière continue avant et après les événements et distribués aux médias					

# Allemagne : 25 ans d'amitié entre les fédérations des jardiniers associés de la Grande Pologne et de Westphalie-Lippe

**Wilhelm Spieß,**  
président de l'association des jardins familiaux de Westphalie-Lippe

Le 19 août 1987 les présidents des fédérations centrales des jardiniers associés d'Allemagne (BDG) et de Pologne ont signé un accord d'amitié. Déjà quelques semaines plus tard, c'est-à-dire du 20 au 26 septembre 1987 une rencontre historique a eu lieu entre les jardiniers associés de la Province de Poznan et de la fédération nationale de Westphalie-Lippe. Ainsi a débuté une amitié qui a fêté cette année son 25ième anniversaire. Un tel événement mérite une reconnaissance particulière. Sur invitation de nos amis polonais une délégation de notre fédération nationale, sous la direction de notre président Wilhelm Spieß, a visité du 17 au 22 septembre la province de la Grande Pologne/ Poznan. Nos amis polonais avaient préparé pour nous un programme très intéressant mais aussi très vaste.

## Un vaste programme : visites d'ensembles de jardins familiaux et réceptions par des maires

A Wolsztyn nous avons visité quelques musées, qui ont également relaté l'époque de l'administration prus-

sienne. Nous avons pu nous rendre compte des étapes de la vie de l'écrivain Fiedler et de l'époque où Robert Koch a travaillé et oeuvré à Wolsztyn. Nous avons été reçus par le maire, une personne prévoyante et planifiant l'avenir. Le maire nous a présenté le développement de la ville avec ses nombreux problèmes suite aux changements politiques. Mais nous avons aussi pu constater que cette politique a été couronnée de succès. La ville a également pris en considération la situation des jardiniers associés. Evidemment nous avons aussi visité des ensembles de jardins familiaux. L'accent central y est mis sur l'utilisation jardinière. De ce point de vue les jardins familiaux polonais sont comparables aux nôtres. Or une utilisation étendue des parties communes des ensembles de jardins familiaux, telle que nous la connaissons en Allemagne, n'est qu'à ses débuts.

Après une visite de la ville de Gniezno nous avons été reçus par le maire qui dans son allocution a abordé l'importance des relations entre les deux

fédérations et a souligné l'amitié entre elles pendant ces 25 dernières années.

Après la visite d'un ensemble de jardins familiaux nous étions conviés à la célébration du 110ième anniversaire de la fondation de l'ensemble de jardins familiaux K.Marcinkowski. Ici une surprise nous attendait : Werner Bolder, Werner Heidemann et Wilhelm Spieß ont été honorés en recevant la médaille du millénaire de la ville de Gniezno pour récompenser leurs efforts dans la construction et le développement du partenariat entre la Grande Pologne et la Westphalie-Lippe. En empruntant un petit train nous nous sommes rendus dans un ensemble de jardins familiaux. Au cours d'un échange de vues, nous y avons pu discuter les points communs mais également les différences entre nos deux mouvements de jardins familiaux.

Le 20 septembre nous avons visité des ensembles de jardins familiaux à Poznan et à Luben. Lors d'une récep-

tion par le maire dans la salle blanche historique nous avons reçu un aperçu de l'histoire et du développement de la ville. L'après-midi nous avons visité le terrain mis à disposition pour le remplacement d'un ensemble de jardins familiaux qui a dû être fermé pour pouvoir construire le stade de Poznan en vue du championnat d'Europe de football. Le terrain a été financé par la ville de Poznan en tant qu'organisme à l'origine de la disparition du site. Les moyens financiers ont été continués à la fédération centrale de sorte que le nouvel aménagement sera réalisé par l'association locale respectivement la fédération centrale des jardins familiaux.

### 25 ans de partenariat entre la Westphalie-Lippe et Poznan

La célébration d'anniversaire proprement dite a eu lieu dans le cadre solennel de l'ensemble de jardins familiaux « Gluszynka ». Les deux présidents Zdzislaw Sliwa et Wilhelm Spieß ont fait une courte rétrospective et ont souligné dignement la collaboration pleine de confiance, amicale et caractérisée par un respect mutuel entre les deux fédérations. Ils ont été d'accord tous les deux pour dire qu'un partenariat ne peut être développé que du bas vers le haut. Il ne peut pas être ordonné. Ils ont conclu de même que le vice-président Jerzy Kucznerowicz que le partenariat et l'amitié ont contribué à la normalisation des relations et également à la rapide fusion à la suite de l'adhésion de la Pologne à l'Union Européenne.

Les membres de la délégation allemande ont été ensuite tout particulièrement honorés. Tous ont reçu la médaille d'honneur en argent de la fédération et la médaille du jubilé à l'occasion du 30ième anniversaire de la fédération.

A la fin les deux présidents, Zdzislaw Sliwa et Wilhelm Spieß, ont signé un document offert par les jardiniers associés allemands à l'occasion du 25ième anniversaire du partenariat et de l'amitié entre les deux fédérations.

Evidemment une amitié doit être accompagnée de solidarité surtout si un partenaire rencontre des problèmes. Tous les participants ont signé une lettre ouverte au président du Parlement, expliquant les soucis et les revendications en découlant.

Avec une intéressante présentation d'images et en écoutant beaucoup d'histoires du passé, la soirée anniversaire a touché à sa fin. Un fait très important lors de ces célébrations a été la présence des deux côtés de membres actifs à l'époque de la signature de l'accord de partenariat qui pouvaient raconter ce qui s'est réellement passé à ce moment. Tout le monde se connaissait encore et on ressentait encore toujours cette amitié entre les différents jardiniers associés, qui s'était créée au cours des rencontres alternées. Des anecdotes et des



**Ensemble les jardiniers associés de Poznan et de Westphalie-Lippe signent une lettre ouverte pour la protection du mouvement polonais des jardins familiaux**



**Le vice-président de la fédération de Westphalie-Lippe, Peter Schulz, lors de la signature de la lettre**



**Signature des documents commémorant l'anniversaire par les présidents des fédérations de Poznan et de Westphalie-Lippe (gauche) : Zdzislaw Sliwa, (droite) Wilhelm Spieß**

histoires ont été racontées. Evidemment, comme lors de toutes les réunions, on a dansé et chanté.

Le vendredi nous avons visité la vieille ville de Poznan et un ensemble de jardins familiaux. Après une petite promenade dans un centre commercial nous avons encore pu visiter le stade « Euro », le lieu d'entraînement de l'association de football Lech Poznan.

La soirée de clôture était encore une fois caractérisée par la joie d'être ensemble. Nous avons dansé, chanté, ravivé de vieilles relations et noué de nouveaux contacts. Wilhelm Spieß a invité les jardiniers associés polonais pour une visite à Lünen.

Après un au revoir chaleureux par Zdzislaw Sliwa et la directrice de la fédération Magdalena Klessa nous avons commencé notre retour vers Lünen.

### Nos remerciements

Si nous laissons passer en revue ces 25 années on peut faire les constatations suivantes:

- Les jardiniers associés de Westphalie-Lippe et Poznan ont contribué largement à la normalisation des relations entre la Pologne et l'Allemagne
- L'amitié entre les jardiniers associés est stable et profonde. Elle repose sur une confiance, un respect et une reconnaissance mutuels.
- Les points communs sont beaucoup plus nombreux que les quelques points de différence.
- Le mouvement des jardins familiaux en Pologne est similaire à celui d'Allemagne.
- Nous avons vécu une hospitalité qui ne peut presque pas être surpassée.

En conclusion encore une fois nos chaleureux remerciements à nos amis polonais pour leur hospitalité et les nombreuses impressions que nous avons pu collectionner.

Nos remerciements s'adressent également aux jardiniers associés, qui ont mis en route et développé cette amitié. Elle a contribué beaucoup à la compréhension entre nos deux peuples.

Tous les membres de notre délégation se souviendront longtemps de cette visite et du 25ième anniversaire. En même temps c'est pour eux une obligation de continuer le chemin tracé.



**Echange des documents commémoratifs**



**Wilhelm Spieß (gauche) remet un livre de photos de la capitale de la culture du bassin de la Ruhr au maire de Poznan (droite) Zdzislaw Sliwa, Président de la fédération régionale de Poznan**



**Accueil chaleureux dans les ensembles de jardins familiaux et discussions animées.**



# France : Quel avenir pour nos jardins familiaux ?

Hervé Bonnavaud,  
Président de la fédération française des jardins familiaux

Dans le dossier « Les jardins familiaux en Europe » publié dans le Jardin Familial, revue des jardiniers associés français de Janvier/Février 2011, je vous ai fait un bref historique du mouvement des jardins familiaux (ex jardins ouvriers) et une rapide présentation de ces derniers chez nos

voisins européens. Dans ces pages, je souhaite partager avec vous nos réflexions après deux années de travaux au sein du Conseil d'Administration national et de l'Office International. Notre Secrétaire général, Gil Melin, a visité les jardins de Kazan (Russie) en juillet 2010. Il nous a rapporté des do-

cuments fort intéressants de ce pays qui compte environ 20 millions de jardins familiaux. Compte tenu de son importance, ce sujet a été débattu lors de notre Assemblée Générale le 14 avril et j'envisage de créer un forum sur notre site Internet afin que le plus grand nombre puisse donner son avis.

### L'image des jardins familiaux

Avec l'Angleterre, la Belgique et le Luxembourg, nous sommes parmi les derniers à avoir des jardins presque exclusivement consacrés aux cultures potagères et bénéficiant d'équipements très modestes (abris de jardins, local associatif souvent inexistant, absence de toilettes). Beaucoup de nos sites anciens rappellent encore les jardins ouvriers de l'Abbé Lemire. L'appellation jardins ouvriers est plus connue du public et des élus que celle de jardins familiaux.

L'image qui leur est associée est très souvent négative. L'opinion publique n'a retenu que les cabanons faits de bric et de broc sur des parcelles cernées de clôtures improvisées où les fils barbelés ont une large place, des jardins cultivés presque exclusivement par des hommes retraités utilisant force pesticides. Cerise sur le gâteau, pendant la dernière guerre, nos jardins ouvriers ont été surnommés les jardins du Maréchal en raison de l'engagement de certains de nos dirigeants de l'époque.

Ce passé est lourd à porter et il est difficile de gommer l'image qui y est attachée malgré tous les changements et les progrès que nous avons réalisés depuis le milieu des années 70, notamment au cours de la dernière décennie. Les Jardins en Carrés de la Fontaine d'Ouche à Dijon (JFF 463) n'ont pas d'équivalent en Europe à ce jour, mais à part les médias locaux, ils n'attirent pas l'attention des grands médias qui préfèrent parler de « jardins partagés ».

### Engouement pour les jardins partagés

Le mouvement des jardins partagés est apparu aux Etats-Unis au milieu des années 70. A New-York, des citoyens ont eu l'idée de « réquisitionner » des terrains vagues en plein cœur de quartier pour les cultiver ensemble. Ils sont arrivés chez nous il y a une quinzaine d'années et se sont très vite développés dans des villes



comme Lille, Paris, Lyon, Nantes..... Il en existe maintenant près d'une centaine dans Paris. Ces sites sont généralement de toute petite taille, la surface de la plupart étant souvent inférieure à l'une de nos parcelles de jardin, mais ils accueillent un assez grand nombre de familles du quartier qui cultivent en commun des légumes qu'ils partagent ou dégustent ensemble lors de repas organisés sur le site.

Ces jardins ont un grand succès et apportent un bonheur certain à la majorité des participants qui y accèdent librement.

### De nouvelles formes de jardins

Localement nous avons su intégrer le concept de jardin partagé en l'adaptant à notre vision des Jardins Familiaux. Nos jardins partagés sont bien sûr petits (10 à 20 m<sup>2</sup>) ou très petits (2 m<sup>2</sup>), mais ils sont pérennes et chaque jardinier y est titulaire de sa parcelle, même si la plupart des équipements, outils et activités, sont partagés.

Parallèlement, notre Bureau d'Etudes a développé les **Jardins en pied d'immeubles**. Ils sont installés sur une partie des espaces verts qui accompagnent les logements collectifs. Leurs équipements tiennent compte

de la proximité des jardiniers qui n'ont qu'à descendre de chez eux pour profiter de leur parcelle ne dépassant pas 50 m<sup>2</sup> en général.

Ces jardins permettent de tisser du lien social dans le quartier et d'obtenir un apport de légumes non négligeable.

Ces jardins représentent un gain pour le bailleur social et/ou la collectivité en charge de l'entretien des espaces verts. Ils améliorent aussi l'environnement visuel du quartier.

Il ne faut pas non plus oublier les **Jardins en carrés**.

Nous sommes prêts à accepter des **Jardins sur les toits**. Notre bureau d'études en a déjà réalisés à Boulogne-Billancourt en 2000 ; nous ne les gérons pas, mais ils sont une véritable réussite dont nous sommes fiers.

En Martinique et Guadeloupe, grâce à l'association SEVE, nous développons des **Jardins Créoles** dans le respect des traditions locales, pour faire face à la pollution des sols due à l'usage de chlordécone, un pesticide utilisé dans les bananeraies pour lutter contre le charançon.

A l'intérieur de toutes ces formes nouvelles de jardins, nous encourageons avec l'aide financière de notre partenaire GrDF – la création de **parcelles** et **mares pédagogiques**, de **parcelles** pour **Personnes à Mobilité Réduite** (PMR).

#### Une nouvelle demande : les jardins de loisirs

Depuis 2009, la FNJFC et son Bureau d'études sont contactés au moins une fois par semaine par des propriétaires de terrains qui souhaitent créer des sites de jardins et, moyennant loyer, les mettre à disposition des particuliers.

La consultation des sites Internet nous permet de mesurer l'importance de ce phénomène se développant rapidement. L'offre grandit autour des villes et les loyers demandés sont au minimum de 50 € par mois.

Sur certains de ces jardins, il est possible de passer le week-end ou plus. Les règles diffèrent de celles de nos jardins. Ils sont soumis à l'impôt foncier et éventuellement locatif.

Ces jardins sont en dehors de notre champ car notre mouvement, reconnu d'utilité publique, est très encadré par la loi.

Ces jardins de loisirs sont révélateurs d'un besoin nouveau des familles pas assez fortunées pour s'offrir une résidence secondaire, même modeste,

autour des grandes villes. Par maints aspects, ils ressemblent aux jardins familiaux que nous rencontrons chez nos voisins européens.

#### En guise de conclusion

Nous ne pouvons ignorer notre environnement, le fait que près de 80 % des Français vivent maintenant en ville, contre 20 % lorsque notre mouvement a été créé.

L'extension, l'étalement des cités font que les sols de jardin se raréfient dans les villes. Il en subsiste pourtant. Nos jardins familiaux traditionnels ont du mal à y trouver leur place. Ils doivent s'adapter à cette nouvelle donne.

Nos jardins traditionnels peuvent trouver place à la périphérie des villes.

Il ne faut pourtant pas les concevoir sur le modèle des jardins du passé.

#### Les besoins et les jardiniers ont changé :

Il y a beaucoup moins de familles nombreuses et le besoin nourricier n'est plus aussi prégnant même s'il existe toujours pour les familles en difficulté

Les jeunes jardiniers n'ont souvent aucune expérience du jardinage

Il y a de plus en plus de femmes qui souhaitent obtenir un coin de terre

Les collectivités souhaitent que nos jardins soient davantage ouverts sur la ville.

Le besoin de toilettes s'exprime clai-

rement pour accueillir **ce nouveau public** de jardiniers. Les parcelles sont souvent trop grandes, au-dessus de ses forces et/ou du temps souvent limité dont il dispose en raison d'une activité professionnelle.

Nos anciens sites de jardins donnent au contraire l'image d'un univers fermé à la fois physiquement et mentalement, tout le contraire des jardins partagés qui poussent comme des champignons autour de nous.

Nous sommes à la croisée des chemins. Si nous n'acceptons pas le changement, nous sommes condamnés à péricliter et à disparaître à plus ou moins longue échéance alors que la demande de jardins n'a jamais été aussi grande au cours des cinquante dernières années.





# Danemark : Nouvelles de la fédération danoise des jardins familiaux et des jardins de loisirs

Mogens Ginnerup-Nielsen

Qui sommes-nous – commençons avec quelques statistiques.

Notre fédération a été fondée en 1908 et réunit 400 associations de jardins familiaux comptant un total de 40.000 jardins familiaux. Nous avons un bureau central à Copenhague et 22 districts régionaux. Les jardins familiaux sont créés en général sur des terrains appartenant aux municipalités (67 %) ou au ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche (15 %) et qui sont affermés par notre fédération. Quelques associations sont elles-mêmes propriétaires de leurs terrains (18%).

Notre bureau central emploie 5 employés à temps plein y compris notre

président et une employée à temps partiel responsable de la publication de notre revue. La revue est distribuée cinq fois par an à nos 40.000 membres. Tous les travaux administratifs sont faits par des bénévoles au niveau des districts.

Chaque district a un expert en jardinage associé. Par exemple un horticulteur, un architecte paysagiste ou un jardinier qui offre ses conseils aux associations et aux propriétaires de jardins. Il évalue également les jardins candidats pour obtenir des prix au niveau des districts.

Les 14 et 15 septembre 2012 nous avons tenu notre congrès triennal à Aarhus. Comme ce congrès se réunit

seulement tous les trois ans il traite principalement de questions plus générales.

Le congrès a adopté des décisions sur quelques points importants. Tout d'abord il a voté une réforme préparée méticuleusement et compréhensive de la structure organisationnelle de notre fédération. Cette réforme réduit le nombre des districts régionaux et des comités régionaux de 34 à 22. Cette réforme spécifie en détail les responsabilités et les compétences d'un côté des différentes associations de jardins familiaux, des districts régionaux et d'un autre côté des organes de la fédération centrale. En liaison avec ces décisions le congrès a approuvé de nouveaux règlements

standards pour les comités des districts et pour les associations de jardins familiaux. La réforme entrera pleinement en vigueur le 1er janvier 2015.

En 2009, le ministère de l'intérieur danois a changé son interprétation des coutumes gouvernant les activités des municipalités. Ce changement a entraîné que les municipalités offrant des terrains pour des jardins familiaux ne peuvent plus fixer de loyer à un niveau inférieur au loyer du marché. Ceci a entraîné des augmentations considérables des loyers lorsque les baux entre la fédération et les communes ont été renouvelés.

Voilà pourquoi nous avons avec succès fait un lobbying auprès du gouvernement afin d'obtenir une révision de la disposition pré-mentionnée. Un projet de loi permettant aux municipalités de fixer librement le loyer suit maintenant la procédure usuelle devant le Parlement.

L'application de la directive-cadre européenne pour l'eau obligera toutes les associations de jardins en Europe où les jardiniers ont l'autorisation de passer la nuit en été d'installer des réseaux d'égouts.

Au Danemark la mise en pratique de cette directive incombe aux municipalités conformément à leur planification la plupart des associations de jardins devront installer leurs réseaux d'égouts dans un laps de temps relativement court.

En principe les coûts pour ces égouts doivent être supportés par le propriétaire du terrain. Pourtant conformément aux obligations contractuelles en vigueur ce sont en réalité souvent les associations de jardins qui doivent supporter ces frais. Les frais se situent généralement autour de 10.000 à 12.000 € par parcelle de jardin. Pour beaucoup de jardiniers il est impossible de se procurer ce montant d'argent et nous sommes en train d'explorer les moyens pour ré-

soudre ou réduire ce problème, par exemple par des prêts à long terme avec un taux d'intérêt réduit.

Dans nos cités la demande est grande aussi bien pour le type traditionnel que pour de nouveaux types de jardins. Nous sommes en train de négocier la création – en tant que projet pilote – de jardins familiaux équipés d'abris installés dans de petits conteneurs mobiles pour des locations courtes. Ces jardins se trouvent dans une zone de développement urbaine dans la région Sud de Copenhague. Ces maisons installées dans des conteneurs pourront être louées pour des périodes plus courtes - trois à cinq ans - et pourront être transportées dans d'autres endroits une fois que le site sur lequel elles ont été installées sera utilisé à des fins de construction. Nous comptons que ces abris seront mis en place au mois de mai 2013.

Il est bien connu que les jardins familiaux peuvent jouer un rôle important dans l'intégration des citoyens ayant des origines culturelles différentes. En coopération avec le Conseil Communal de la Ville de Copenhague nous avons soutenu financièrement le développement d'une association de jardins familiaux ayant tout spécialement comme but de rapprocher des citoyens avec des origines culturelles étrangères avec des gens d'origine danoise. Cette association de jardins familiaux a ouvert ses portes en juillet 2012.

Traditionnellement nous avons offert à nos membres composant les groupes d'évaluation dans les associations de jardins familiaux des cours de formation leur permettant de connaître les règles applicables lorsqu'il s'agit de fixer le prix maximum pour les abris de jardins en cas de vente. Ces cours ont été complétés par des cours en



matière juridique et comptable pour les membres des comités exécutifs. A partir de 2013 les cours pour résoudre des litiges seront en plus offerts !

A la fin je voudrais mentionner un problème pour lequel très souvent nous ne réussissons pas à trouver une solution idéale.

Un nombre croissant d'associations de jardins familiaux ont des problèmes à cause d'un niveau trop élevé de la nappe phréatique ou ont des difficultés pour faire évacuer les eaux de pluie.

Installer ou renouveler des systèmes de drainage est souvent un projet aussi bien trop coûteux que techniquement compliqué. Dans de nombreux cas la seule solution que nous pouvons suggérer est de fermer les jardins et de terminer le bail avec le propriétaire du terrain.

# Nouvelles des fédérations

## A Réunions nationales

### a) Allemagne

Internationale Grüne Woche (semaine internationale verte) à Berlin du 17. au 26.01.2013  
 Table ronde de la fédération allemande avec soirée parlementaire consécutive le 17 avril 2013 à Berlin  
 à l'occasion du 30<sup>me</sup> anniversaire de la loi fédérale sur les jardins familiaux  
 Journée du Jardin le 9 juin 2013 à Hambourg  
 Séminaire de l'Office International du 23 au 25 août 2013 à Berlin  
 Réunions des organes de la fédération  
 Séminaires 2013: Questions de jardinage  
 Questions juridiques  
 voir sous: [www.kleingarten-bund.de/veranstaltungen/bdg\\_seminare](http://www.kleingarten-bund.de/veranstaltungen/bdg_seminare)

### b) Autriche

Cours de formation pour des conseillers techniques spécialistes et des apiculteurs

### c) Belgique

Après le congrès à Louvain le 22 septembre 2012, la fédération flamande organisera son prochain congrès à Anvers en 2014

### d) Luxembourg

Congrès national (chaque année le dimanche des Rameaux) ainsi qu'une assemblée régionale des délégués et des assemblées régionales dans les quatre régions

### e) Pays-Bas

Cours concernant un jardinage proche de la nature  
 Groupe de travail pour les jeunes: Fabrication de corbeilles de Pâques  
 Groupe de travail pour les jeunes: Faire un hôtel pour les vers  
 Groupe de travail pour les jeunes: Semer des graines  
 Groupe de travail sur les herbes aromatiques  
 Présentation de plantes des prés - jardinage nécessitant peu de soins  
 Groupe de travail pour les jeunes: Joie avec des fleurs  
 Conférence sur la transformation de fruits  
 Groupe de travail pour les jeunes: Halloween  
 Conférence : Un jardin accueillant pour les oiseaux  
 Cours pour les jeunes: Faire une maison pour des nains/fées

### f) Suisse

08.06.2013 Assemblée générale à Genève

## B Documents

### a) Allemagne

Tip de la semaine pour le jardinage par dpa  
Tip du mois pour le jardinage sur Internet  
Bulletin d'information mensuel  
Revue «Der Fachberater» 1-4/2012  
Grüne Schriftenreihe no. 219 bis 225 en forme d'une CD  
Revue de presse 2011

### b) Autriche

Livre spécialisé «Maladie des légumes» par Dr. Gerhard Bedlan

### c) Belgique

2011-2015 Chaque année la fédération flamande publie un projet pour réaliser son plan stratégique

### d) Luxembourg

Revue: Jardin et Foyer 9 fois par an pour tous les membres  
Livre de poche édité en coopération avec le Ministère de la santé sur le sujet: «Manger sain et plus d'exercice physiques» avec des idées et des informations intéressantes sur le jardin, le foyer et l'environnement

### e) Pays-Bas

«Welkom op Tuinenpark de Koekelt» - L'ouverture d' un ensemble de jardins familiaux pour le voisinage fortifie la cohésion sociale dans ce quartier. Ce fait a été prouvé par une recherche de la section scientifique de l'université agricole de Wageningen sous l'autorité de l'association des jardiniers amateurs Ede (VAT-Ede)

«Het Algemeen Verbond van Volkstuindersverenigingen in Nederland: 1928 - 2012. Een kleine eeuw inzet en organisatie in het volkstuinwezen.» Un rapport historique sur la fédération des jardins familiaux aux Pays-Bas

### f) Suisse

Nouvelle feuille d'information sur les papillons

## C Changement de lois

### Suisse

Première loi sur les jardins de loisirs de la ville de Bâle

## D Informations utiles

### a) Allemagne

2ième étude du ministère fédéral pour les Transports, la construction et le développement urbain en vue de «la solution des problèmes liés à l'existence de parcelles inoccupées dans les régions faiblement développées». Parution probable au printemps 2013.

### b) Belgique

a) Le Gouvernement flamand a voté un crédit de 300.000 € pour l'aménagement, l'amélioration ou l'adaption des jardins populaires.

b) La fédération flamande a créé un nouveau site Internet: [www.volkstuin.be](http://www.volkstuin.be)

### c) Luxembourg

Terminaison des travaux pour l'aménagement du jardin éducatif destiné aux adultes et écoliers  
Projet pilote avec la ville de Luxembourg pour la création de jardins communautaires à Bonnevoie

### d) Suisse

2 Projets: 1) Organisation par l'institut supérieur de technologie FIBL «Jardin familial/jardin biologique» concernant la biodiversité Quelles connaissances y-a-t-il, que faut-il encore apprendre ou faire connaître?

2) Organisation par l'Institut supérieur de technologie Suisse Nord- Ouest Bâle: Les jardins familiaux en relation avec l'approvisionnement propre et l'aménagement d'un espace de loisirs



# Contenu Trait d'Union 51

- 39** Conseil de l'Europe: Paysage et coopération transfrontalière  
- Le projet transnational : « Paysages culturels » : protéger les paysages pour renforcer les identités régionales et les économies locales
- 42** Conseil de l'Europe: Paysage et coopération transfrontalière  
- Vers un développement de la coopération transfrontalière en faveur du territoire et du paysage

# Le projet transnational « Paysages culturels » : protéger les paysages pour renforcer les identités régionales et les économies locales

Józef Hernik, Coordinateur du projet  
Burkhardt Kolbmüller, Bureau pour les projets européens  
Jacek Pijanowski, Université agricole de Cracovie  
Agnieszka Waş, Université agricole de Cracovie

Les paysages culturels d'Europe centrale sont menacés à plusieurs titres : manque d'intérêt porté aux questions de conservation, insuffisances des politiques d'aménagement du territoire, pressions des processus socio-économiques. Toutefois, l'expérience d'Etats européens comme l'Alle-

magne ou l'Autriche prouve qu'il est possible d'assurer la protection des paysages culturels dès lors que les communautés locales et les autorités régionales coopèrent activement.

Le projet « Paysages culturels » avait pour objectif d'analyser et, éventuelle-

ment, d'adapter cette approche pour l'appliquer au développement et à la protection des paysages culturels d'Europe centrale. Il visait à identifier, valoriser et exploiter les paysages culturels de l'ensemble de l'espace Cades (zone centre, Adriatique, Danube et sud-est de l'Europe).



### Structure du projet

Ce projet s'inscrivait dans le cadre du programme Interreg IIIB Cadses. Pendant deux ans (2006-2008), onze partenaires situés en Pologne, en Allemagne, en Autriche, en Roumanie et en Ukraine ont ainsi collaboré au sein d'un réseau dirigé par l'Université agricole de Cracovie (Pologne).

Les fonds structurels de l'Union européenne sont un puissant instrument pour le développement durable des régions européennes. Parmi les activités co-financées par ces fonds, bon nombre ont un impact plus ou moins direct sur les paysages. Ils peuvent en effet contribuer à

l'entretien de ces derniers et au maintien de conditions de vie satisfaisantes pour les habitants – facteur essentiel pour éviter les migrations et les impacts démographiques négatifs. En outre, les fonds soutiennent des activités directement liées aux paysages, telles que la réhabilitation des friches industrielles ou la protection des habitats. En revanche, dans des cas tels que la construction de routes ou des zones commerciales, l'impact sur l'environnement peut être négatif.

Il importe donc – on le comprend aisément – que la question du développement durable des paysages occupe une large place au sein du programme Interreg, qui est financé par le Fonds européen de développement régional (Feder).

Le fait que le projet « Paysages culturels » ait reçu le soutien officiel du Conseil de l'Europe souligne bien l'importance du défi que se sont lancé les onze partenaires.

### Activités

Fondé sur une approche intersectorielle qui visait tout particulièrement la protection de la nature et du patri-



moine et le développement des zones rurales, soutenu par des structures internationales de recherche, ce projet a donné lieu aux meilleurs exemples de mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

Les activités menées dans le cadre des « Paysages culturels » ont essentiellement porté sur des travaux de recherche, sur l'élaboration de nouveaux instruments pour l'étude du paysage, sur la conception de nouveaux programmes d'enseignement scolaire, sur la formation et la participation d'« experts locaux » et sur des projets-pilotes visant à renforcer les économies locales.

Les pays d'Europe centrale présentent des niveaux très divers en matière de recherche et d'éducation relative aux paysages. Grâce au projet Interreg, des universitaires et des chercheurs de tous les pays participants ont pu échanger des savoir-faire et des expériences pratiques, tirant ainsi parti de cette diversité. Ils ont notamment mis au point une méthodologie commune d'identification et de classement des paysages culturels de l'espace Cadses ; ils ont également étudié des

méthodes de recherche et des instruments de planification innovants. Cet échange intensif de connaissances a abouti à la constitution d'un catalogue international des éléments formant le paysage culturel historique de l'Europe centrale.

Autre résultat significatif des recherches menées dans le cadre de ce projet : la mise en place d'une plateforme Internet intitulée « Landscape Wikipedia ». Cet outil permet d'associer le grand public au processus d'identification et de classement des paysages culturels, tout en le sensibilisant à l'importance et à la qualité de ces paysages. La plate-forme, qui existe actuellement en allemand, est divisée en deux parties : un glossaire relatif aux différents éléments (« Landscape Wiki ») et des cartes ou orthophotocartes obtenues à partir de la numérisation des éléments apportées par les personnes ayant accès au portail.

La sensibilisation progressive de la population aux éléments du paysage culturel devrait déjà s'effectuer, dans un premier temps, par le biais de l'éducation formelle. C'est pourquoi



certaines des activités menées dans le cadre du projet avaient pour objectif de concevoir des programmes d'enseignement universitaires abordant les questions relatives au paysage culturel et à la planification spatiale. Certains de ces programmes ont pu être élaborés et mis en œuvre grâce à un échange transnational de connaissances.

Le projet a également abouti à la mise en place de séances de formation destinées aux « experts locaux » (c'est-à-dire aux décideurs régionaux et aux populations locales) afin de sensibiliser ces acteurs au concept de paysage culturel. Après tout, c'est principalement aux habitants d'une région donnée qu'il appartient de décider du développement de « leur » paysage. En outre, la recherche universitaire a besoin des connaissances de ces experts pour mener ses travaux à bien. Les résultats des études ainsi menées ont été diffusés lors de nombreux séminaires, ateliers et réunions. Ces activités ont constitué un exemple d'intégration parfaite entre la recherche théorique et les actions concrètes entreprises pour promouvoir les questions relatives au paysage auprès du grand public.

Par ailleurs, des marchés régionaux thématiques et des visites transrégionales sur le thème du développement ont été organisés afin de renforcer les identités locales et de présenter les paysages culturels des divers pays et régions participant au projet. Ces visites ont permis aux participants inter-

nationaux d'observer directement des exemples d'approche des questions liées au paysage culturel et de voir comment le paysage peut être géré et protégé dans le respect des principes du développement durable.

Enfin, le projet visait l'intégration des paysages dans le développement régional par le biais de projets-pilotes menés dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, des marchés régionaux et des sources d'énergie renouvelable. La ville de Miechów (Pologne) a ainsi créé le Centre pour les énergies renouvelables, qui promeut la production d'énergie à partir de boulettes et de briquettes (agglomérés de minerai et de charbon), éléments qui caractérisent le paysage culturel de la région. Le projet a également permis la reconstruction de l'ancien bassin de rétention de Wiśniowa, qui sera désormais utilisé à des fins de loisirs et de tourisme nautique. Par ailleurs, en Allemagne, un projet-pilote détaillé de développement régional (intitulé Middle Saale Valley) a été mis en œuvre en coopération avec la ville de Jena (Allemagne centrale) et le district de Saale-Holzland. Cette initiative a contribué à valoriser la région industrielle de Göschwitz en la reliant à la plaine d'inondation de la rivière Saale ; elle a également abouti à l'adoption d'un concept de marketing général concernant les manoirs et châteaux de la région, ainsi qu'à la présentation des sites historiques de la ville de Kahla. Enfin, à Skhidnytsya (Ukraine), le développement de l'agrotourisme a été favorisé par la mise en

place d'activités intégrées visant à exploiter des importantes ressources en eaux médicinales de la région.

### Résultats

Par la grande diversité de ses retombées, le projet « Paysages culturels » a permis d'améliorer considérablement la conscience sociale et politique de l'importance et du rôle des paysages culturels pour le développement durable, ainsi que de l'identité des pays de l'espace Cades.

La protection des paysages, qui sont les pierres angulaires de notre patrimoine culturel européen, favorise le développement et la protection des cultures locales. L'approche du patrimoine culturel adoptée dans ce projet a rendu les régions qui y ont participé plus attractives en termes d'investissements, notamment dans les domaines du tourisme et des produits régionaux.

Ce projet a constitué une étape importante vers la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en Europe centrale. Aussi, d'autres régions et acteurs pourraient-ils se montrer intéressés par les résultats de cette initiative, qui sont présentés dans plusieurs monographies (également accessibles en ligne).

Par ailleurs, un projet de suivi est en cours d'élaboration, qui s'inscrira dans le cadre du programme Intereg IVB Europe centrale.

Article publié dans la revue Futuropa 02/2010

# Au Conseil de l'Europe : vers un développement de la coopération transfrontalière en faveur du territoire et du paysage

Maguelonne Déjeant-Pons,

Chef de la Division du patrimoine culturel, du paysage et de l'aménagement du territoire

L'intégration territoriale du continent européen est un processus permanent qui s'accomplit progressivement et pour lequel la coopération transfrontière entre les Etats membres du Conseil de l'Europe joue un rôle clé. Dans ce contexte, les Principes directeurs pour le développement territorial durable du Continent européen (CEMAT) formulés par le Comité des Mi-

nistres du Conseil de l'Europe constituent en tant que vision d'une Europe intégrée, un document politique de référence pour les nombreuses actions et initiatives d'aménagement territorial sur le continent européen et, en particulier, pour la coopération transnationale et internationale (Recommandation Rec. (2002) 1 du Comité des Ministres aux Etats membres).

Les Principes directeurs considèrent que les tâches spécifiques de l'aménagement du territoire dans les régions frontalières et de la coopération transfrontalière résident dans l'élaboration d'une approche commune, sous la forme de schémas de structure et de plans communs transfrontaliers. Ils mentionnent qu'elle devrait reposer sur des études approfondies de tout



le réseau des relations fonctionnelles des régions frontalières concernées et être axée sur le développement homogène des territoires d'une même région situés de part et d'autre de la frontière. Dans cette perspective, les Principes directeurs considèrent qu'une attention particulière devrait être accordée :

- au développement des infrastructures et des services de transport et de télécommunication transfrontaliers ;
- à la conservation transfrontalière et à l'utilisation durable des ressources en eau et autres ressources naturelles, en particulier dans le cas des régions de montagne, des zones côtières, des forêts, et des zones humides notamment ;
- à la dimension transfrontalière de la fourniture de services publics et privés ;
- à l'aménagement cohérent des agglomérations, villes et zones d'habitat des communautés ethniques transfrontalières ;
- à l'organisation des bassins d'emplois transfrontaliers ;
- à la lutte contre les impacts transfrontaliers des pollutions.

Les Principes directeurs soulignent que cette coopération peut être réalisée non seulement entre les Etats voisins, mais également entre régions ou collectivités voisines du même Etat qui mènent des politiques différentes, sur la base soit d'une contiguïté territoriale, soit de caractéristiques communes.

Les Principes directeurs se réfèrent tout spécialement à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (Madrid, 21 mai 1980) et à la Convention européenne du paysage et soulignent l'importance qu'il y a à prendre en compte la dimension paysagère dans l'ensemble des actions menées. La Convention européenne du paysage indique que les Parties à la Convention « s'engagent à encourager la coopération transfrontalière au niveau local et régional et, au besoin, à élaborer et mettre en œuvre des programmes communs de mise en valeur du paysage ». Plusieurs travaux ont d'ores et déjà été réalisés afin de mettre en œuvre cette disposition. La Recommandation CM/Rec (2008) 3 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux Etats membres sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage précise que cette coopération peut conduire à des programmes communs de protection, de gestion et d'aménagement des paysages et se concrétiser par des instruments et des mesures décidées conjointement par les autorités, selon les différents niveaux administratifs et compétences générales et sectorielles, et les acteurs concernés de part et d'autre de la frontière.

La Résolution no. 2 adoptée à l'occasion de la 13e Conférence ministérielle CEMAT a établi un réseau paneuropéen de « Régions modèles CEMAT » en tant que régions d'innovation s'engageant à développer

de bonnes pratiques de mise en œuvre des Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen, constitutives d'expériences pilotes pour d'autres régions. La dimension paysagère représente un aspect essentiel de cette démarche. L'Initiative sur le développement territorial durable du bassin de la rivière Tisza/Tizza développée en tant que « Région d'innovation CEMAT » de caractère transfrontalier, en constitue un exemple.

Les activités politiques d'aménagement de territoire sont une condition importante pour la poursuite d'une intégration harmonieuse du continent européen, dans la mesure où elles attirent l'attention sur la dimension territoriale de la démocratie et de la politique de cohésion sociale. Les Principes directeurs et leur prise en considération dans les décisions relatives à l'aménagement contribuent à faciliter la coopération dans l'ensemble de l'Europe en visant à créer une Europe plus équilibrée et durable.

Article publié dans la revue  
Futuroipa 02/2010

<b>Allemagne</b>	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax.0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: kleingarten-bund.de
<b>Autriche</b>	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet. www.kleingaertner.at
<b>Belgique</b>	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires	c/o De Vlaamse Volkstuin - Werk van Akker Seminariestraat 2 B-9000 GENT	Tél. 0032/9267 87 31 Internet: www.volkstuin.be
<b>Danemark</b>	Kolonihaveforbundet for Danmark	Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
<b>Finlande</b>	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 9-763 155 Fax. 00358/ 9-763 125 émail: sgarden@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet:www.siirtolapuutarhaliitto.fi
<b>France</b>	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 émail: j.clement@jardins-familiaux.asso.fr
<b>Grande-Bretagne</b>	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northants NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
<b>Luxembourg</b>	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/40 97 98 émail: liguectf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
<b>Norvège</b>	Norsk Kolonihageforbund	Torggata 10 N - 0181 OSLO	Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: forbundet@kolonihager.no
<b>Pays-Bas</b>	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info.avvn.nl Internet: www.avvn.nl
<b>Pologne</b>	Polski Związek Działkowcow	Ul. Bobrowiecka 1 PL - 00728 WARSZAWA	Tél. 0048/ 22- 101 34 44 Fax. 0048 /22- 101 34 60 émail: prezespzd@pzd.pl Internet: www.dzialkowiec.com.pl
<b>Suède</b>	Koloniträdgårdsförbundet	Asögatan 149 S - 116 32 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
<b>Suisse</b>	Schweizer Familiengärtnerverband	Sturzeneggstr. 23 CH - 9015 ST.GALLEN	Tél. 0041/ 71-311 27 19 émail: waschaffner@bluewin.ch
<b>Slovaquie</b>	Slovenský Zväz Záhradkárov Republikový Výbor	Havlickova 34 SK - 817 02 BRATISLAVA	Tél. 00421/ 2-20 70 71 76 Fax. 00421/2-20 70 71 77 émail: info@szz.eu.sk

# Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse: 20, rue de Bragance, L - 1255 Luxembourg

site Internet de l'Office : [www.jardins-familiaux.org](http://www.jardins-familiaux.org)

COMITE EXECUTIF : Chris ZIJDEVELD (NL) Président de l'Office  
Wilhelm WOHATSCHEK (A); président du comité exécutif

Hervé BONNAVAUD (F) ; Norbert FRANKE (D) membres ;  
Jean KIEFFER (L) trésorier  
Malou WEIRICH (L) secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE : Preben JACOBSEN (DK), Allan REES (GB), Walter SCHAFFNER (CH),

REVISEUR SUPPLEANT : Lars OSCARSON (S)

ASSEMBLEE GENERALE : Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande,  
de France, de la Grande-Bretagne, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie,  
de Suède, de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des  
Jardins Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

Rédaction : Malou WEIRICH, Office International

Distribution : par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation : Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout/DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos : les fédérations allemande, belge, danoise, finlandaise, française, néerlandaise, suisse et l'Office  
International

Date: 2013